

**l'éditorial
d'Arlette
Laguiller**

en page 3

Prolétaires de tous les pays, unissez-vous !

**UNITÉ
OUVRIÈRE**
UNION COMMUNISTE (trotskyste)



Hebdomadaire - paraît le vendredi - n° 1634 - 5 novembre 1999 - prix : 9F

Tiberi, Strauss-Kahn,
les affaires continuent

CONTRE

**LE POUVOIR DU FRIC,
IL FAUT RENDRE PUBLIQUES
LES COMPTABILITÉS DES
GRANDES ENTREPRISES**

M 6189 - 1634 - 9,00 F



SOMMAIRE

LO dans les conseils régionaux

- 4 - Ile-de-France (logements sociaux)
- Lorraine (la Smart)

Leur société

- 5 - Négociations de l'OMC à Seattle
- 6 - Chevenement contre les sans-papiers
- 7 - Cyclone en Inde - «Guerre du bœuf»
- 12 - Grève au lycée professionnel des Plaines du Nord (Grande-Synthe)

Tribune

- 6 - Mondialisation, capitalisme... et calculs politiques

Dans le monde

- 8 - Israël-Palestine : les dirigeants traînent
- Grande-Bretagne : autodissolution de la chambre des lords
- 9 - France-Iran : Khatami à Paris

Dans les entreprises

- 10 - Cézus-Jarrie, en grève
- Centres de tri postaux : grèves
- Transports routiers
- 11 - Renault-Flins en grève
- 12 - CSSI - Toulouse
- Dans les hôpitaux
- 13 - Fonderies du Poitou - Ingrandes - Vienne
- Bosch - ELM-Leblanc
- La Poste - Val-de-Marne : grève

Il y a 70 ans

- 14 - Octobre 1929 : le krach de Wall Street

Lire

- 15 - La Méridienne de Denis Guedj
- Les yeux dans les arbres de Barbara Kingsolver

LO-LCR au Parlement européen

- 16 - Compte-rendu des élus LO-LCR
- Interventions d'Arlette Laguiller et d'Alain Krivine

SANS-PAPIERS 93 (Seine-Saint-Denis)

LE PRÉFET DOIT DONNER SATISFACTION AUX SANS-PAPIERS

Mardi soir 2 novembre, au cours d'une assemblée générale qui regroupait les occupants de l'ancienne Trésorerie de Seine-Saint-Denis et les soutiens de la Coordination du 93, il a été décidé de ne pas accepter de signer le projet d'accord que le préfet avait proposé ce même jour par l'intermédiaire des médiateurs.

En effet les propositions du préfet concernant les 49 régularisations demandées par les occupants et les six grévistes de la faim qui ont commencé leur mouvement le 29 septembre sont apparues en retrait par rapport aux engagements oraux pris au cours du week-end. Contrairement à ses promesses orales, le préfet n'avait en effet pas fourni, ce mardi, les récépissés concernant quatre sans-papiers dont la régularisation est, en réalité, acceptée indépendamment du mouvement. Il n'avait par ailleurs pas donné les noms des dix autres dont les cas devraient, selon lui, aboutir à une réponse positive. Les sans-papiers ont aussi contesté le fait que d'après le préfet onze cas parmi les 49 ne seraient pas du ressort de la Seine-Saint-Denis. Enfin la

volonté du préfet de faire cesser la grève de la faim avant d'entamer les négociations sur les 24 cas qu'il envisage d'examiner a suscité des réactions de défiance.

sans papiers - occupants et soutiens réunis - a décidé de mandater les médiateurs présents pour signifier au préfet qu'il devait montrer par des gestes concrets sa volon-

tant que la cessation de la grève de la faim ne devait pas être un préalable pour que les choses avancent.

Après plus de cinq semaines d'occupation et de grève de la faim pour six d'entre eux, il n'est pas acceptable que le préfet spéculant sur l'épuisement des grévistes se contente d'engagements insuffisants et incertains et prenne ainsi la responsabilité de faire durer un mouvement dans le but de décourager les sans-papiers, qui non seulement à Saint-Denis mais ailleurs aussi, refusent de baisser les bras et veulent arracher coûte que coûte leur régularisation et celle de leurs camarades.

LE 4 NOVEMBRE SOYONS NOMBREUX PLACE SAINT-AUGUSTIN À PARIS

- Pour montrer notre indignation face à la nouvelle circulaire Chevenement,
- pour dénoncer l'attitude des autorités préfectorales qui ne régularisent même pas des dossiers qu'ils estiment légalement régularisables,

- pour exiger du préfet de Seine-Saint-Denis qu'il donne satisfaction aux grévistes de la faim de Saint-Denis et aux occupants de l'ancienne Trésorerie de Saint-Denis

- Pour la régularisation de tous les sans-papiers, diverses coordinations et associations, dont Lutte Ouvrière, appellent à se rassembler ce jeudi 4 novembre à 18 heures Place Saint-Augustin à Paris.

(Nous précisons que le lieu de ce rassemblement initialement prévu Place Beauvau a été changé à la demande de la préfecture de police).

Après avoir consulté les grévistes de la faim qui ont affirmé leur décision de ne pas cesser leur grève sur ces bases, l'assemblée générale des

té de tenir des engagements précis, ils ont demandé une totale transparence sur les noms et les modalités d'examen des dossiers en réaffir-

Rencontre avec les militants de Lutte Ouvrière

à la foire de Château-Thierry (Aisne)
Place de l'Hôtel-de-Ville
Samedi 6 et dimanche 7
novembre 1999
Débats à 11 heures 30
et 16 heures
dans le stand
de Lutte Ouvrière,
dimanche 7 novembre
Venez nombreux

LUTTE OUVRIÈRE

Union Communiste (Trotskyiste) - membre de l'Union Communiste Internationaliste

L'Union Communiste (trotskyiste) qui édite *Lutte Ouvrière*, nom sous lequel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui le communisme et le socialisme sont le seul avenir possible pour l'humanité menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle divisée en classes sociales, minorité d'exploiteurs d'un côté et majorité d'exploités de l'autre. Une société qui repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Pour les militants de Lutte Ouvrière, le socialisme est aussi éloigné des politiques conservatrices de Mitterrand-Jospin que le communisme l'est de l'image qu'en a donnée la dictature stalinienne qui a régné en URSS.

Nous sommes convaincus que les travailleurs sont seuls capables de remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt au maintien de l'actuelle société. Mais pour cela ils devront détruire l'appareil d'Etat de la bourgeoisie, c'est-à-dire son gouvernement mais aussi ses tribunaux, sa police, son armée pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique de tous les rouages de l'économie.

Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre. C'est pourquoi les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé. Nous sommes convaincus que c'est la seule façon d'être aujourd'hui réellement internationalistes, et communistes et socialistes révolutionnaires.

Adresser toute correspondance à :

LUTTE OUVRIÈRE - B.P. 233 - 75865 PARIS CEDEX 18 - FRANCE
internet : <http://www.worldnet.fr/~lo-uci> e-mail : lo-uci@worldnet.fr

La Société d'Éditions de Lutte Ouvrière - BP 233, 75865 PARIS CEDEX 18 - est une SARL au capital de 50 000 F, durée cinquante ans, à partir du 1^{er} janvier 1970. Gérant : Michel Rodinson. Associés : René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de publication et responsable de la rédaction : Michel Rodinson. Tirage : 12 800 exemplaires. Composition : [Et Associés]. Impression : Roto de l'Ile-de-France, 3 rue du Parc 93150 Le Blanc-Mesnil - 01 48 142 165. Commission paritaire des publications n° 64 995.

SOUTENEZ LUTTE OUVRIÈRE! Les chèques de soutien à Lutte Ouvrière doivent être libellés à : Jean-Paul Rigollet, mandataire financier de Lutte Ouvrière, et à envoyer à : LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 PARIS CEDEX 18. Jean-Paul Rigollet a été déclaré le 23 décembre 1994 mandataire financier du parti «Lutte Ouvrière» conformément à la loi. Celle-ci dispose qu'il est seul habilité à recueillir les dons de personnes identifiées, et que tout don de plus de 1000 F consenti à un mandataire doit être versé par chèque.

ABONNEMENTS À LUTTE OUVRIÈRE ET LUTTE DE CLASSE

	LUTTE OUVRIÈRE		LUTTE DE CLASSE
	1 an	6 mois	(1 an soit 10 n°)
France DOM-TOM	300 F	160 F	100 F
DOM-TOM, voie aérienne	390 F	200 F	140 F
Europe (soit zone postale 1)	420 F	210 F	100 F
Autres pays, voie ordinaire			
- Afrique francophone, Moyen-Orient, USA, Canada (soit zone 2)	450 F	230 F	140 F (comme voie aérienne)
- Autres pays d'Afrique, Amérique Centrale et du Sud, Japon, Asie du Sud-Est (soit zone 3)	520 F	270 F	140 F
- Océanie (soit zone 4)	540 F	280 F	140 F
Autres pays, voie aérienne			
- Afrique francophone, Moyen-Orient, USA, Canada (soit zone 2)	480 F	250 F	140 F
- Autres pays d'Afrique, Amérique Centrale et du Sud, Japon, Asie du Sud-Est (soit zone 3)	540 F	280 F	170 F
- Océanie (soit zone 4)	660 F	340 F	210 F

Envois sous pli fermé : tarifs sur demande

BULLETIN D'ABONNEMENT

NOM :
PRÉNOM :
ADRESSE :
CODE POSTAL et VILLE :
COMPLÉMENT D'ADRESSE :
Je m'abonne à : **LUTTE OUVRIÈRE - LUTTE DE CLASSE**, pour une durée de :
(rayer la mention inutile).
Ci-joint la somme de :
Règlement :
- par chèque bancaire ou postal à l'ordre de MICHEL RODINSON,
- par virement postal à MICHEL RODINSON, CCP 6 851 10 R - PARIS.

**L'éditorial
d'Arlette
LAGUILLER**

Tiberi, Strauss-Kahn...

LES AFFAIRES REPRENNENT

■ Du maire de Paris (de droite) impliqué, via son épouse, dans des détournements d'argent public et qui se cramponne à sa place, au ministre des Finances (de « gauche ») qui démissionne avant de risquer de faire couler Jospin, les hommes politiques baignent, décidément, dans un argent sinon sale, du moins pas vraiment propre.

Dominique Strauss-Kahn, celui-là même qui est chargé, à coups d'allègements fiscaux, de montrer au grand patronat que le gouvernement de gauche ne lui veut que du bien, qu'il soit reconnu coupable ou non, a quand même perçu quelque soixante millions de centimes pour avoir conseillé la Mutuelle nationale des étudiants de France pour l'entrée de la Compagnie générale des eaux (aujourd'hui Vivendi) dans le holding regroupant l'essentiel des filiales de la MNEF (qui ne s'occupait manifestement pas que des problèmes de santé des étudiants).

Comme on le voit, que les hommes qui, au gouvernement, gèrent les affaires de la bourgeoisie soient ouvertement de droite, ou se prétendent de gauche, ce sont les mêmes genres d'affaires qui les réunissent. On dit que l'argent n'a pas d'odeur, mais ces affaires en ont une, et elles ne sentent pas la rose.

Mais ce goût de l'argent n'est pas propre au monde de ceux qui nous gouvernent. Ils ne sont en effet que des gagne-petit par rapport aux grands capitalistes dont ils défendent les intérêts. On ne compte plus, par exemple, le nombre de scandales dans lesquels la Générale des eaux (ou sa

concurrente, la Lyonnaise des eaux) était impliquée. Dans la plupart des cas les dirigeants des grandes sociétés ne sont même pas poursuivis dans ce genre d'affaire. Et quand ils le sont, personne n'inquiète de toute façon les gros actionnaires qui n'apparaissent jamais au grand jour et se contentent d'empocher les bénéfices.

La course au profit est la seule loi du système économique dans lequel nous vivons, même quand elle amène des ignominies comme licencier des milliers de travailleurs et en condamner d'autres à des conditions de travail ou à des horaires qui ruinent leur santé et leur vie de famille.

Comment s'étonner, dans ces conditions, que les hommes politiques qui défendent ce système économique, aient la même mentalité et s'efforcent de récupérer pour eux-mêmes quelques miettes de l'énorme gâteau qu'ils protègent pour leurs maîtres.

Alors, de temps à autre, un procès fait apparaître au grand jour une « affaire » ou une autre quand les règles du jeu communément admises n'ont pas été respectées, quand il y a eu un juge plus courageux que la moyenne, quand l'affaire ne s'est pas perdue du fait des lenteurs judiciaires, des procédures dilatoires ou des mutations de juges.

Rendre la vie politique et la vie économique plus conformes aux intérêts de toute la société, cela exigerait une totale transparence économique,

c'est-à-dire la suppression du secret commercial et du secret bancaire qui ne sont des secrets que pour la population.

Et ce serait d'une importance capitale pour les travailleurs. Parce que, au-delà des petites malversations, légales ou pas, de tel ou tel homme politique, le problème essentiel qui se pose au monde du travail, c'est celui du chômage, des licenciements collectifs et autres plans sociaux à répétition, qui seraient justifiés, affirment cyniquement le patronat et les politiciens à son service, à cause de la situation des entreprises et des nécessités de la concurrence.

Pour lutter contre le pouvoir du fric, il faut rendre publiques toutes les comptabilités des grandes entreprises, de même que les comptes en banque des principaux actionnaires, de leurs proches ainsi que ceux des hommes politiques qui servent tout ce beau monde.

Ainsi tous pourraient connaître les circuits clandestins de l'argent, savoir d'où il vient, où il va et à qui il profite.

C'est de telles mesures qui permettraient de voir à quel point ces gens-là ne sont que des parasites.

La prochaine réunion du
CERCLE LÉON TROTSKY

aura pour thème :
LES PARTIS COMMUNISTES AUJOURD'HUI

Vendredi 5 novembre
à 20 h 30

Salle de la Mutualité
24, rue Saint-Victor à Paris (5^e)
Métro : Maubert-Mutualité
Participation aux frais : 20 F

Les élus Lutte Ouvrière dans les conseils régionaux

Au Conseil régional d'Ile-de-France

LES LOGEMENTS SOCIAUX RESTERONT INSUFFISANTS

A la fin du mois d'octobre dernier, le Conseil régional a décidé d'attribuer des subventions pour la réalisation de logements sociaux.

En Ile-de-France, la situation est désastreuse, ce que le rapport présenté par l'Exécutif socialiste du Conseil régional a d'ailleurs mis en évidence : 250 000 demandeurs de logements sociaux sur l'Ile-de-France, 138 000 logements vides sur Paris même et des dizaines de milliers dans chacun des départements, des centaines de milliers de mètres carrés de bureaux inoccupés. Mais le constat des problèmes ne suffit pas à décider de prendre résolument les mesures nécessaires pour y remédier.

Arlette Laguiller a rappelé que « le niveau de chômage est si important qu'il n'y

a parfois même plus de clients pour les logements sociaux du parc HLM dont les loyers sont encore trop chers, compte tenu de la paupérisation des locataires. Comme le dit le rapport, "l'effort demandé aux plus modestes d'entre eux demeure encore élevé" ».

Parmi les propositions de l'Exécutif figure la subvention des communes qui comptent moins de 20% de logements sociaux, pour les inciter à en construire. Cela a quelque chose de cocasse, ainsi que l'a souligné notre camarade, alors qu'il est de notoriété publique que « si une commune comme Neuilly par exemple ne compte pour ainsi dire aucun logement social ni construction HLM, ce n'est pas parce qu'elle manque de moyens financiers. C'est parce que,

comme d'autres communes riches limitrophes de Paris, elle refuse d'accueillir des logements destinés à des familles populaires. Il serait donc plus efficace pour développer le parc de verser les subventions en question aux communes qui accueillent déjà des logements sociaux et ont des difficultés pour les entretenir, les rénover, voire en construire ou en faire construire de nouveaux. »

Le Conseil régional se propose également de subventionner les réparations des vices de construction constatés sur certains programmes immobiliers construits par des promoteurs privés et habités par des propriétaires occupants. C'est le cas en particulier d'un programme de Marne-la-Vallée, réalisé en 1986. « Est-ce que ce ne serait pas la moindre des

choses qu'avant d'envisager toute mise de fonds publics, on s'adresse aux constructeurs qui ont réalisé de tels bâtiments afin qu'ils assument et réparent ceux qu'ils ont vendus avec profit et qui, seulement treize ans après, sont déjà délabrés ? » a déclaré notre camarade avant de rappeler que l'argent public doit aller aux organismes publics de construction de logements. D'ailleurs, « la Région pourrait prendre elle-même directement et rapidement quelques mesures d'urgence, simples, peu coûteuses, susceptibles d'aider à résoudre sans délai ce problème du logement des familles dans le besoin. Comme par exemple, la réquisition de tous les logements vides et leur mise à disposition immédiate des sans-logis et mal-logés ; la restauration obligatoire du parc social par ceux qui ont construit les logements et les ont vendus avec profit ; le lancement de chantiers par la Région pour la construction de nouveaux logements sociaux, en nombre suffisant et sans considération de profit à réaliser. »

Le vice-président du Conseil régional, Jean-Luc

Laurent (MDC), a répondu qu'il n'était pas de la compétence de la Région de réquisitionner les milliers de logements inoccupés, appartenant aux banques et grandes sociétés d'assurance... Voilà en somme un aveu... d'impuissance. Mais ces politiciens n'ont-ils pas des relations pour peser sur des responsables ayant compétence ?

UN LOGEMENT POUR TOUS !

A l'approche de l'hiver et parce que le nombre de structures d'accueil des SDF est absolument insuffisant, le gouvernement a annoncé en Ile-de-France, la création de 10 000 logements sociaux... en cinq ans !

C'est dérisoire rapporté aux besoins et surtout, c'est révoltant quand on sait que des dizaines et des dizaines de milliers de logements sont vides. La solution au problème du logement crève les yeux !

Au Conseil régional de Lorraine

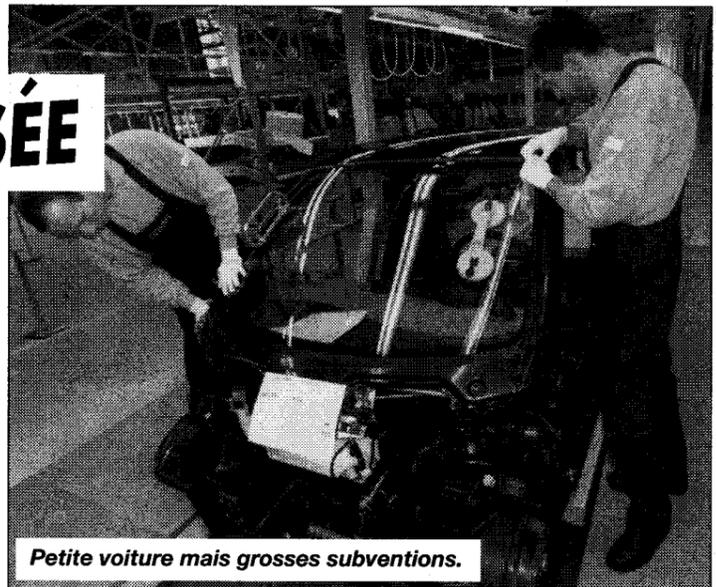
LA SMART EN LORRAINE : UNE INSTALLATION BIEN ARROSÉE

« Est-ce le rôle d'une société d'équipement fonctionnant sur des fonds publics de payer des gueuletons à de grands patrons ? C'est pourtant ce qu'a fait la SEBL (Société d'Équipement du Bassin lorrain) qui a payé 568 repas lors de l'opération de la Smart, et pas au Flunch ! » dénonçait notre camarade Christiane Nimsger, élue Lutte Ouvrière, lors de la séance plénière du Conseil régional de Lorraine, fin juin dernier. Un rapport de la Cour régionale des comptes avait relevé des dépenses excessives de restauration, notant que la SEBL avait réglé au total pour 241 614 F de notes de restaurant, soit un prix moyen de 425 F pour 568 repas, et pointant en particulier une facture de restaurant de 36 320 F pour 20 personnes.

Depuis juin, un conseiller dissident de gauche, Daniel Delrez, a réussi à se faire communiquer légalement la fameuse facture du gueuleton du 28 septembre 1994 : elle est pantagruélique, les vingt convives ayant englouti 20 apéritifs, 27 bouteilles de vin (du Mouton-Rotschild à 1 020 F la bouteille, des Hospices de Beaune à 660 F), 5 bouteilles de Champagne (1 020 F la bouteille) et 30 digestifs ! On a visiblement beaucoup bu pour discuter de la venue en Lorraine de la petite voiture de Mercedes. La facture a été publiée dans un article paru dans Libération (13 octobre 1999) de Denis Robert, auteur d'ouvrages sur les affaires (notamment Pendant les affaires, les affaires continuent) qui révèle que le res-

taurant qui a accueilli ces convives dispendieux et au gosier bien en pente appartient à... Hubert Roth (apparenté RPR), vice-président du Conseil régional de Lorraine à l'époque. Arrosé par les deux bouts, si l'on peut dire, Hubert Roth avait par ailleurs bénéficié d'une subvention de 400 000 F pour la « rénovation » de son restaurant.

Tout cela illustre le rôle de pompe à fric que jouent les collectivités locales pour les bourgeois petits et grands. Car ces petites magouilles et tripatouillages font partie d'une réalité d'une bien plus grande échelle : le gigantesque transfert de fonds entre les pouvoirs publics et les grandes entreprises. Comme le dénonçait notre camarade, au Conseil régional, « le plus scandaleux, ce



Petite voiture mais grosses subventions.

sont les dérapages dans l'aménagement des terrains qui ont coûté à la SEBL 575 F le m² mais qui ont été revendus près de dix fois moins cher à Mercedes : 60 F le m². Le coût global du chantier est passé de 55 à 183 millions, soit 128 millions de francs supplémentaires dont 118 dus à des exigences nouvelles de Mercedes apparues en cours de chantier. La SEBL s'est exécutée parce que les pou-

voirs publics sont à plat ventre devant le patronat. Les patrons de la Smart osent évoquer la fermeture du site de Hambach. Ils ont vraiment tous les culots, eux qui ont reçu plus de 600 millions d'aides et qui ont imposé pour plus de 100 millions de frais non prévus pour aménager la zone industrielle. Les pouvoirs publics, Région en tête, devraient leur taper sur les doigts. Et pas leur servir le couvert ! »

Négociations
de l'OMC à Seattle

« NOS » CAPITALISTES SONT LES PREMIERS RESPONSABLES DU CHÔMAGE EN FRANCE

Le 30 novembre prochain va débiter à Seattle un nouveau « round » de négociations de l'OMC (Organisation Mondiale du Commerce) – « le round du millénaire » ! – regroupant 134 pays. L'objectif de ces discussions, qui devraient durer au moins trois ans, est d'arriver à un règlement commun entre les participants concernant des sujets qui fâchent : l'agriculture d'abord, mais aussi, entre autres, les services, la concurrence ou l'environnement. L'OMC a succédé au GATT le 1^{er} janvier 1995. C'est une sorte de tribunal de commerce international où dominant, bien entendu, les intérêts des principales puissances impérialistes de la planète : les Etats-Unis, le Canada, les pays d'Europe et le Japon. Les pays du Sud font traditionnellement les frais des décisions édictées dans les pays riches, qui visent à faire baisser les barrières douanières et à déréglementer le commerce au profit de l'industrie des pays développés.

A cela se superposent les rivalités entre impérialistes. Les grands groupes industriels et agricoles américains souhaitent, pour soutenir leurs ventes en Europe, qu'y soient plus largement ouvertes les frontières et obtenir le démantèlement du système des subventions européennes à son agriculture. Et les champions de la défense des intérêts franco-français se rebellent,

du moins verbalement. Un Pasqua, par exemple, dénonce la mainmise américaine sur « nos » produits, « une politique stratégique de domination mondiale menée par les Etats-Unis », et demande solennellement au chef de l'Etat et au Premier ministre de ne pas participer aux négociations de Seattle. C'est sans surprise le cheval de bataille du MDC, le parti de Chevènement. Mais ils sont rejoints dans la demande de moratoire des négociations à Seattle, aussi à gauche par des députés du PCF, des Verts, ou la Gauche socialiste, qui ont eu l'occasion de s'expri-

mer le 26 octobre dernier à l'Assemblée sur ce sujet, qui dénoncent les effets de la mondialisation et les conséquences pour la population de la déréglementation programmée par l'OMC. ATTAC (Association pour la Taxation des Transactions financières pour l'Aide aux Citoyens), la Coordination pour un contrôle citoyen de l'OMC, la Confédération paysanne (en lutte notamment contre la taxation des produits français outre-atlantique) appellent à une journée d'action contre l'OMC le 27 novembre dans toute la France. Ils ont été rejoints depuis par des organisations syndicales, des

intellectuels, des cinéastes (qui défendent l'exception culturelle française rebaptisée « diversité culturelle ») et l'industrie française du cinéma) et plusieurs organisations politiques de gauche et d'extrême gauche dans cet appel. Le 30 novembre même, jour de l'ouverture des négociations de l'OMC, des syndicats américains, dont l'AFL-CIO, des Eglises, des mouvements écologistes et des ONG qui craignent les conséquences d'une déréglementation et de la privatisation par exemple des services aujourd'hui publics, appellent à manifester à Seattle même.

Il est légitime de combattre la dégradation des conditions de

travail et le chômage aggravés par les décisions que peuvent prendre les défenseurs des grands groupes capitalistes dans des institutions comme l'OMC. Il ne faut pour autant ni diaboliser ce qui n'est qu'un instrument, l'OMC, et faire oublier, en se focalisant contre l'industrie américaine, que les responsables du chômage à Michelin ou à Epéda par exemple, sont aussi ici en France et qu'ils gagnent des fortunes en surexploitant les travailleurs sans avoir besoin d'obéir à des consignes lointaines fixées dans des commissions européennes ou aux Etats-Unis. Ni enfin, au nom de la défense des travailleurs, défendre moindrement, en fait, les prérogatives des groupes capitalistes français.

Les négociateurs représentant les puissances impérialistes à l'OMC sont à la fois rivaux en affaires, et complices contre les pays pauvres et pour aggraver la situation des classes laborieuses partout pour gagner plus de profits.

Il ne s'agit pas d'un « nouveau » capitalisme, d'un « ultralibéralisme » plus agressif qu'avant ou des effets pervers de l'internationalisation croissante des échanges, mais bien du fonctionnement exacerbé du capitalisme « ordinaire », toujours plus assoiffé de profits, qui mène une guerre économique sans merci et qu'il faut combattre partout, aux Etats-Unis comme en France.

Claire LACOMBE



Ce n'est pas aux USA que siège Michelin, qui renforce sans cesse le chômage ! Manifestation du 16 octobre à Paris.

CHÔMAGE: DERRIÈRE LES CHIFFRES

Il y aurait donc 2695200 chômeurs fin septembre en France (3215800, si on compte ceux qui ont eu un petit travail le mois précédent et qui sont revenus au chômage). La presse parle de « recul spectaculaire du chômage » ou évoque le « retour au plein emploi en 2010 ». Strauss-Kahn, dans une déclaration récente, parlait, lui, d'une réduction de moitié d'ici la fin de la décennie.

On nous dit qu'il y aurait 83 600 chômeurs de moins fin septembre par rapport au mois précédent. C'est évidemment tant mieux pour ceux qui ont

trouvé un travail, et beaucoup moins positif pour ceux qui ont été simplement radiés de l'ANPE, car on apprend au détour d'une phrase que le nombre des radiés a augmenté de plus de 40% en un an ! Mais de là à trouver la situation réjouissante, c'est une autre affaire ! Qu'un travailleur sur neuf soit actuellement au chômage est un scandale inadmissible, et se contenter de l'hypothèse que le problème serait résolu dans 10 ans. Comme si ceux qui affirment cela en savaient quelque chose.

Et ils savent bien qu'ils mentent. Mais cela ne les empêche pas de dire. C'est se moquer complètement de ces millions de travailleurs qui sont laissés sur le bas-côté de la société.

Et puis ce qui frappe aussi dans les affirmations des médias et des hommes politiques, c'est l'utilisation massive de la méthode Coué. Patrons et ministres répètent en chœur que nous sommes partis pour « dix ans de croissance », et que nous allons vers « la fin du chômage ». En réalité, ils n'en savent, là encore, absolument rien. Ils veulent

surtout convaincre les salariés d'attendre patiemment, sans se révolter. D'ailleurs quand on lit attentivement leurs déclarations, on constate qu'ils annoncent que le problème du chômage serait résolu dans dix ans, mais ils prévoient quand même 5% de chômeurs en 2010, soit pas loin de un million et demi de salariés. Sans parler des simulations sur l'évolution des caisses de retraite, qui intègrent dans leur calcul le chiffre de 9% de chômeurs en 2040 !

Nous sommes dans une société qui se dit moderne et

développée. Il existe, aux mains de quelques-uns, des milliards. Trouver du travail, tout de suite, pour tous ceux qui le veulent, à plein temps, sans précarité, ne poserait aucun problème. Les tâches à effectuer sont innombrables, et les capitaux nécessaires pour créer les emplois correspondants existent bel et bien. Mais leur souci majeur n'est pas de créer des emplois, mais de valoriser leurs capitaux, et les deux choses sont contradictoires.

Roger PÉRIER

Depuis plusieurs années, il existe au sein de notre organisation une tendance minoritaire. Cette tendance soumet des textes différents de ceux de la majorité au vote de nos camarades lors de nos conférences nationales. Mais elle s'est exprimée aussi, à chaque fois qu'elle l'a désiré, dans les bulletins intérieurs de notre organisation.

Ces camarades ont demandé à se constituer en tendance structurée ou, autrement dit, en fraction.

C'est pourquoi ils s'expriment dorénavant chaque semaine à cet endroit, dans les colonnes de notre hebdomadaire, parfois pour défendre des opinions identiques ou semblables à celles de la majorité, parfois pour défendre des points de vue différents.

TRIBUNE

MONDIALISATION, CAPITALISME... ET CALCULS POLITIENS

Alors qu'à la fin du mois commence un nouveau cycle de négociation sur le commerce international, sous l'égide de l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC), diverses associations et organisations syndicales et politiques veulent saisir l'occasion pour manifester le 27 novembre contre « la marchandisation du monde » et pour « imposer un contrôle citoyen sur l'OMC ».

Cette institution intergouvernementale, qui réunit des représentants non élus de 130 Etats, échappe effectivement à tout contrôle démocratique. Tout autant il est vrai que les exécutifs ou les parlements nationaux, qui une fois « élus » ne rendent finalement plus de comptes à personne. L'OMC se donne officiellement pour objectif – dans la continuité de l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce mis en place à la fin de la deuxième guerre mondiale – de généraliser le « libre-échange » à travers le monde. Derrière cette façade « libérale », se dissimule en fait un organisme permettant aux grandes puissances de marchander entre elles les conditions du commerce international. Cette négociation se fait avant tout sur le dos des exploités du monde entier, en particulier de ceux des pays les plus pauvres.

Lors du prochain cycle de négociation qui va s'ouvrir à Seattle, les Etats-Unis ont bien l'intention de défendre les intérêts de leurs capitalistes et, pour cela, d'obtenir l'ouverture de marchés encore protégés en Europe, notamment ceux relevant du secteur public. Une telle évolution peut avoir des conséquences néfastes pour les travailleurs des secteurs concernés comme, plus généralement, pour les usagers de ces services.

Mais cette évolution est déjà bien entamée, et « la marchandisation du monde » est aussi vieille que le capitalisme. Le développement capitaliste s'est accompagnée depuis le début d'une mondialisation du commerce, des productions et des investissements de capital. Les plus faibles essayant de se protéger de la concurrence des plus forts par des barrières douanières, tandis que ces derniers cherchaient à les abattre. Les barrières douanières ont pris des formes variables et pas seulement celle de droits de douane. Ainsi en est-il par exemple des subventions des différents Etats à leur industrie ou leur agriculture, ou de l'établissement de normes techniques propres à un pays donné.

Les Etats les plus puissants peuvent aussi prêcher d'un côté l'abaissement des barrières douanières dans des secteurs qui les intéressent, et de l'autre au contraire en élever pour faire échapper d'autres activités économiques à la concurrence. C'est encore vrai, au jour-d'hui à Seattle. C'est ainsi qu'une des questions posées pour la prochaine réunion de l'OMC concerne la mise sur pied, ou pas, de normes sociales et environnementales s'imposant à tous les pays. En vertu de telles normes, les produits de pays dits « émergents », comme

ceux de l'agriculture ou du textile, pourraient être interdits sur les marchés des pays développés... Au nom bien sûr de « bons sentiments » !

De fait les gouvernements français n'ont jamais été en reste quand il s'est agi, dans l'intérêt des capitalistes français, de supprimer les quelques barrières douanières et institutionnelles mises en place après la guerre afin d'encadrer la concurrence. Ce sont ainsi les gouvernements « socialistes » des années quatre-vingt qui ont procédé au décloisonnement et à la déréglementation (partielle) des marchés financiers et monétaires, au plus grand profit des créanciers de l'Etat. De même, l'Etat français n'a pas attendu les recommandations de l'OMC pour procéder à la privatisation de pans entiers du secteur public. C'est pourquoi une dénonciation de l'OMC ne peut faire l'économie d'une critique tout aussi intransigeante des responsabilités du gouvernement français, sous peine de se transformer en une forme de soutien déguisé à celui-ci.

Pour certains politiciens, comme Chevènement – sans parler de Pasqua ou De Villiers – la critique de l'OMC prend d'ailleurs ouvertement un caractère chauvin. Cette tonalité pourrait aussi être présente lors de la manifestation du 27 novembre, appelée initialement par Attac, la Coordination pour un contrôle citoyen de l'OMC et la Confédération paysanne (José Bové), auquel le Parti Communiste s'est rallié. Celui-ci a d'ailleurs dans sa tradition la défense du « produire français » et s'est maintes fois illustré par sa démagogie nationaliste. La manifestation pourrait ainsi se transformer en démonstration de soutien au gouvernement, dans les négociations qu'il va mener contre ses concurrents. La lutte contre la « macdonaldisation du monde » deviendrait alors un moyen de détourner le mécontentement à l'égard des attaques patronales orchestrées par le gouvernement Jospin.

Les travailleurs du monde entier doivent certes lutter pour ne pas faire les frais des marchandages qui se font au nom de la mondialisation. Mais ils doivent également se garder de tirer les marrons du feu pour un groupe ou un autre d'exploiteurs capitalistes. Sous couvert par exemple du « refus de la malbouffe » ou même de la « protestation contre les licenciements », certains partis politiques espèrent bien enrôler les travailleurs au service de capitalistes nationaux, qui ne représentent pas plus leurs intérêts que les brigands de leur espèce opérant à l'échelle internationale et parvenus avant eux en position dominante sur les marchés mondiaux.

Il ne faudrait surtout pas que les travailleurs croient nécessaire pour se défendre, de faire cause commune avec les Etats dans lesquels ils vivent : « Français contre Américains » ne doit pas remplacer travailleurs contre capitalistes.

T. H.

Leur société

CHEVÈNEMENT VEUT ACTIVER LA CHASSE AUX SANS-PAPIERS

Après avoir débouté 63 000 sans-papiers de leur demande de régularisation, Jean-Pierre Chevènement vient d'envoyer en catimini aux préfets une circulaire datée du 11 octobre où il les enjoint de procéder à des rafles et des expulsions de sans-papiers. D'après lui, les préfets doivent « motiver et mobiliser les services de police compétents pour procéder aux interpellations qui sont actuellement en nombre insuffisant ». Estimant que trop de décisions de reconduite à la frontière ne sont pas exécutées, il essaie de faire pression pour que celles-ci soient réalisées plus rapidement. Il demande que les tribunaux administratifs choisissent plus souvent de prolonger les délais de rétention et refusent plus systématiquement les mises en liberté.

Bref Chevènement dit clairement qu'il veut « faire du chiffre » parce que le nombre d'expulsions – environ 10 000 par an – aurait baissé de 8 % depuis 1997. Il ne veut pas qu'on puisse l'accuser de laxisme et flatte une fois de plus la fraction réactionnaire et xénophobe de l'opinion.

La circulaire donne des instructions révoltantes. « Tout en évitant le risque de contrôles systématiquement sélectifs » y est-il précisé, « vous rappellerez aux services de police et de gendarmerie la nécessité d'effectuer des vérifications répétées dans les endroits qu'ils vous auront indiqués comme étant ceux où se concentrent les irréguliers ». Cela veut dire une systématisation des contrôles visant ceux que la couleur de leur peau ou l'allure rendent a priori suspects. Ces pratiques odieuses pourtant déjà bien trop courantes devraient donc s'aggraver encore. Cela signifie qu'il va y avoir de plus en plus de descentes de police dans les foyers de travailleurs, dans les bars fréquentés par des étrangers ainsi qu'à proximité des locaux des collectifs où se retrouvent régulièrement des sans-papiers. Un fichier « des empreintes des demandeurs de titres de séjour » est envisagé. Bref, tout est fait pour créer un sentiment de crainte et d'insécurité parmi les sans-papiers.

Chevènement accuse à la fois la justice, les services consulaires en France des pays dont les sans-papiers sont originaires et toutes les organisations qui soutiennent les sans-papiers, de ralentir le bon fonctionnement de sa machine à expulser.

Beaucoup ont, parmi les sans-papiers, le sentiment d'avoir été trahis.

C'est vrai qu'ils l'ont été. Et si la plupart ne voient pas de solution, une minorité d'entre eux estiment qu'ils n'ont plus rien à perdre et choisissent de se battre. Le mouvement qui se traduit depuis plus d'un mois par une occupation et une grève de la faim à Saint-Denis (93) montre que le désespoir engendre des réactions déterminées qui suscitent des marques de sympathie et de soutien, non seulement parmi les sans-papiers, mais aussi parmi tous ceux qui se sentent solidaires des sans-papiers, et qui sont révoltés par la politique du gouvernement sur ce sujet.

Elisabeth Guigou, garde des Sceaux, s'est un peu rebiffée contre les propos de Chevènement qui estime que la justice est trop lente et trop clémente. Mais son agacement, irritée que l'on vienne piétiner ses plates-bandes, n'empêche pas l'un et l'autre ministre de mener fondamentalement la même politique vis-à-vis des sans-papiers. C'est chaque semaine que des travailleurs immigrés en situation irrégulière sont enfermés, « retenus » dans des camps où leur sont imposées des conditions de séjour scandaleuses. C'est constamment que des arrêtés de reconduite à la frontière sont pris à l'encontre de travailleurs vivant depuis cinq, sept ou dix ans, voire plus, en France et il n'est pas tolérable que cette situation s'aggrave encore.

La Coordination nationale des sans-papiers signale que depuis une semaine les arrestations se sont multipliées. Des tentatives d'intimidation vis-à-vis de certains collectifs ont eu lieu. Un membre du secrétariat national de cette coordination, Romain Binazon, a vu sa peine aggravée à l'issue d'un procès en appel. Il faut peut-être s'attendre à différentes mesures d'intimidation. Mais le caractère provoquant et cynique des déclarations de Chevènement peut, à l'inverse, provoquer de plus amples réactions de protestation dans l'opinion. De nombreuses associations de défense des droits de l'homme ou de soutien aux sans-papiers appellent à des actions, des pétitions ou des manifestations, et nous sommes solidaires de leurs initiatives. Les travailleurs étrangers actuellement « sans-papiers » doivent tous voir leur situation régularisée. La régularisation de tous les sans-papiers, c'est-à-dire la possibilité pour eux de circuler librement, de vivre librement avec leur famille, leurs amis, d'avoir un travail et un logement et de se soigner, est un droit. Un droit élémentaire qu'il nous faut imposer.

Le cyclone qui a ravagé l'Etat d'Orissa, dans l'est de l'Inde, en bordure du Golfe du Bengale, a été l'un des plus violents, si ce n'est le plus violent du siècle. Les survivants font état de vagues gigantesques de quinze mètres de haut, emportant tout sur leur passage et noyant ensuite des provinces entières. Il est impossible de savoir combien il y a eu de victimes. Certainement des millions de sans-abri et des milliers, si ce n'est des dizaines de milliers de morts.

Inde

VICTIMES DU CYCLONE ET DE L'IMPÉRIALISME

Les cyclones du Golfe du Bengale sont terrifiants et lorsqu'ils frappent les côtes les plus basses, comme ce fut le cas à plusieurs reprises au Bangladesh, les morts se comptent parfois par centaines de milliers.

Plusieurs jours après cette catastrophe les survivants qui errent dans les ruines de leurs villages n'ont reçu aucun secours, ou alors à dose homéopathique. Les hélicoptères, les camions et engins de génie de l'armée indienne ne sont pas là. Sans doute sont-ils mobilisés au Cachemire pour réprimer la guérilla locale et pour faire face aux forces pakistanaises. Mais pour les masses pauvres qui continuent de mourir dans le plus extrême dénuement, il n'y a rien ou presque.

La police est quand même intervenue rapidement quand des affamés ont tenté de s'emparer d'un entrepôt de produits céréaliers et les a dispersés en



Dans un village dévasté par le cyclone.

cognant dans le tas à coups de longs gourdins. Preuve que les forces de l'ordre savent être là rapidement quand elles l'estiment nécessaire.

Bien sûr on peut accuser la nature et la fatalité car les cyclones sont inévitables. On peut accuser l'impéritie de l'Etat indien, de son administration et de son armée, qui se soucient comme d'une guigne

du sort des plus pauvres et qui ne sont pas gênés qu'ils meurent par milliers. En quoi la ressemblance avec l'incurie de l'Etat turc lors du tremblement de terre d'Izmit, et de bien d'autres Etats, est flagrante.

Mais il n'y a pas que cela. Il y a quelques semaines, fin septembre, le cyclone Floyd a menacé la Floride, aux USA. Prévenus largement à l'avance,

plusieurs millions de personnes avaient été évacuées. Cette évacuation ne s'est pas faite sans mal, il y a eu de gigantesques embouteillages, mais la population qui le souhaitait a pu partir de la zone menacée. On voit la différence entre un pays riche et un pays misérable.

En Inde, la population, même quand elle est prévenue ne sait où aller et n'en aurait pas

les moyens, faute de transports. Ni voitures, ni trains, ni rien. Alors les habitants n'ont pu qu'attendre le cyclone, en espérant que les vents seraient cléments. Et à quoi bon rafistoler préventivement des demeures en torchis, en branchages et en tôles? Faute de constructions suffisamment solides en dur, il est bien évident que tout ne demande qu'à s'envoler...

Seulement la misère, contrairement aux cyclones, n'est pas une fatalité. L'Inde (les masses pauvres devrait-on dire, car les riches s'en sortent) paye pour deux siècles de pillage colonial britannique (les Français auraient bien aimé en être, eux, les bénéficiaires, mais ils ont été évincés par les Anglais). Et même indépendante depuis un demi-siècle, l'Inde est restée dominée par l'impérialisme, relayé sur place par une bourgeoisie locale vorace, aussi impitoyables l'un que l'autre, entravant tout développement économique véritable qui aurait permis de sortir le sous-continent de la misère noire.

Alors les masses sont condamnées à mourir à chaque cyclone, à chaque tremblement de terre, à chaque coulée de boue? Tant que l'impérialisme régnera sans partage sur la planète, les plus riches ne feront rien pour sauver les plus pauvres. La lutte contre les cyclones consiste évidemment à construire quand on peut des tumulus, des abris, des digues. Mais surtout à essayer d'en finir avec ce système responsable, en dernière analyse, d'un cortège sans fin de milliers, dizaines de milliers, millions de morts.

André VICTOR

« Guerre » du bœuf

Boeuf miroton ou boeuf marlborough? MAIS LA SAUCE EST POLITICIENNE

A en croire les commentateurs, aussi bien en France qu'en Grande-Bretagne, les négociations de Bruxelles sur les exportations de viande de bœuf britannique se seraient soldées le 2 novembre par un « recul » du gouvernement anglais.

Ce recul paraît très relatif en fait, puisque le gouvernement anglais n'aurait fait qu'accepter de discuter de l'étiquetage et de la traçabilité de la viande importée. Il est vrai que cela va à l'encontre des pratiques en vigueur en Grande-Bretagne, depuis que le précédent gouvernement conservateur a aboli l'obligation d'étiquetage sous prétexte de « ne pas écraser les entreprises sous

la paperasserie », chose que le gouvernement travailliste de Blair s'est bien gardé de rétablir.

Mais comme il ne s'agit que de l'exportation, ce sont des concessions que Blair peut se permettre de faire, surtout s'il peut ainsi éviter d'avoir à déposer un recours auprès des instances juridiques européennes qui risquerait d'être très long. En « reculant » aujourd'hui, Blair peut espérer pouvoir annoncer une « victoire » sous peu et du même coup neutraliser tous ceux qui l'accusent de faiblesse à l'égard de l'Europe. Tandis que, de son côté, Jospin pourra, maintenant qu'il a montré sa fermeté en faisant « reculer » les

Anglais, céder plus tard du terrain, fort des « garanties » qu'il aura obtenues pour le consommateur français.

C'est que dans tout cela, l'enjeu économique réel est en réalité bien faible. Aujourd'hui, suite aux contrôles drastiques imposés par les autorités, seuls deux abattoirs sont habilités à l'exportation de viandes de bœuf en Grande-Bretagne, l'un en Cornouailles et l'autre en Ecosse. Et leur production totale représente à peine plus d'un dixième des exportations de bœuf britannique avant qu'elles soient interdites suite à l'explosion de la maladie de la vache folle, en mars 1996. A l'époque ces exportations représentaient un chiffre d'affaires

annuel de six milliards de francs. Or même dans l'hypothèse d'une levée immédiate de l'embargo sur le bœuf britannique en Europe, le gouvernement anglais prévoit que ces exportations n'atteindront même pas les 500 millions de francs par an en 2001.

Autant dire que d'un côté comme de l'autre de la Manche le seul véritable enjeu est politique. Blair qui doit faire face à une offensive anti-européenne en règle de la part des Conservateurs et d'une aile de son propre parti, louvoie depuis plus de deux ans entre la démagogie nationaliste et la détermination des sphères dirigeantes de la bourgeoisie britannique de ne pas trop reculer l'en-

trée de la Grande-Bretagne dans la zone euro. De son côté, Jospin doit faire face aux mouvements de protestation des organisations d'exploitants agricoles pour qui la question du bœuf britannique est une bonne occasion de réclamer plus de protection (et de subventions) de l'Etat, en cherchant à s'appuyer sur les inquiétudes légitimes des consommateurs.

D'où la « guerre » de position à laquelle se livrent les deux gouvernements depuis des mois, guerre d'opérette dans laquelle les intérêts des consommateurs comme la viande de bœuf restent les dindons de la farce.

F.R.

**Israël-
Palestine**

**LES DIRIGEANTS
ISRAËLIENS
CONTINUENT
DE TRAÎNER LES PIEDS**

Les dirigeants israéliens et palestiniens se sont retrouvés à Oslo en compagnie du président américain, Clinton. Le choix est symbolique, puisque c'est dans la même capitale norvégienne que les accords de paix au Moyen-Orient avaient été signés en 1993. Depuis, l'intransigeance des dirigeants israéliens, et leur refus de faire les minces concessions promises, ont largement contribué à enliser le processus qui devait conduire à la création d'un Etat palestinien.

La défaite spectaculaire de Netanyahou en mai dernier avait pu laisser espérer aux plus optimistes un redémarrage du processus, mais bien qu'il s'y prenne autrement, le Premier ministre israélien Barak a lui aussi sa manière de faire traîner les choses en longueur.

Le nouveau sommet d'Oslo est censé donner un petit coup de pouce aux récents accords signés à Charm el Cheikh en septembre dernier, une variante des accords de Wye Plantation que les dirigeants israéliens n'ont pas respectés. Les dirigeants américains entendent faire jouer leur autorité pour qu'on cesse de faire du sur-place. Mais, malgré des échanges de bonnes paroles entre Clinton et la veuve Rabin ou de poignées de main entre Barak et Arafat, rien n'indique que la dernière version des accords connaisse un début de mise en pratique.

Qualifié par la presse israélienne d'*« apprenti politique orgueilleux, avec un style qui cloche »*, Barak, après son élection, n'a pas cherché plus que ses prédécesseurs à respecter les accords signés par les représentants israéliens. Il a même demandé que l'on révisé, à la baisse pour les Palestiniens, le contenu des accords antérieurs. Il prétendait ainsi éviter des incidents entre colons israéliens et forces palestiniennes. En clair, il subissait à son tour la pression des colons israéliens. Comme son prédécesseur, Barak a d'ailleurs multiplié les contacts avec les quelque 144 colonies israéliennes de Cisjordanie, les rassurant sur leur sort et promettant à cer-



Un soldat israélien indique à un bus palestinien le chemin du « corridor » permettant d'aller de Gaza en Cisjordanie. Image d'un territoire palestinien écartelé et totalement dépendant d'Israël.

taines l'annexion au territoire israélien.

En ce qui concerne l'Etat palestinien, Barak en accepte le principe à condition qu'il n'ait pas de continuité territoriale. Si les derniers accords sont finalement mis en œuvre, après le dernier retrait de soldats israéliens attendu en février 2000, les Palestiniens ne disposeront en souveraineté complète (sous contrôle total) ou partielle (autorité civile palestinienne mais sécurité assurée par l'armée israélienne) que 41 % des territoires occupés par Israël lors de la guerre des Six Jours de 1967.

Pour les 59 % restants, il faudra encore des marchandages, en théorie jusqu'en septembre 2000, soit sept ans après la première rencontre d'Oslo. Et d'ici là, les discussions peuvent traîner en longueur et se prolonger.

Et tout cela aboutira à un Etat palestinien croupion, ne contrôlant pas entièrement la défense, les affaires étrangères, l'économie, l'eau, etc., l'Etat israélien pouvant opposer son veto au retour des Palestiniens exilés depuis 1948 ou 1967.

L'immense majorité des Palestiniens est donc invitée à rester dans les pays arabes où elle est actuellement dispersée. Quant à Jérusalem, Barak vient encore de redire dans un discours adressé aux colons israé-

liens de Jérusalem-Est qu'elle restait la capitale « unie et éternelle d'Israël », sur laquelle les Palestiniens n'ont aucune autorité.

Au-delà des poses prises devant les caméras de télévision, tout indique que l'Etat israélien n'est pas décidé à restituer l'ensemble des territoires occupés, ne serait-ce que depuis 1967, et qu'il entend bien continuer à tergiverser pour que les accords, au contenu pourtant bien mince, soient le moins possible appliqués. L'approche des élections américaines devrait, sur ce plan, lui apporter un nouveau répit. L'administration américaine aura bientôt d'autres chats à fouetter que de jouer les Messieurs Bons-Offices au Moyen-Orient.

Autant dire que la population palestinienne n'a pas fini de croupir dans la misère, tandis que, de son côté, la population israélienne continuera de payer les conséquences de la politique d'un Etat incapable de sortir de la situation d'état de guerre, mi-froide, mi-chaude, qui est la sienne depuis sa création. Et tant qu'on ne sortira pas de cette situation où c'est finalement l'armée qui impose sa loi à tous, il n'y aura pas de coexistence véritable entre Israéliens et Palestiniens.

Jacques FONTENOY

**France-
Iran**

À PARIS

La visite à Paris, la semaine dernière, du président iranien Mohamed Khatami a été marquée par des interpellations parfois musclées parmi les opposants iraniens en France, mais aussi par la signature de quelques gros contrats avec les industriels français. Eux, peuvent se frotter les mains : Alstom a vendu une centaine de locomotives et Airbus quatre de ses avions.

Il faut dire que l'Iran représente une occasion pour les hommes d'affaires français. Depuis son arrivée à la présidence en mai 1997, avec 70 %

**Grande-
Bretagne**

**LES
LORDS
REFONT
LEUR
CHAMBRE**

Le 26 octobre, la Chambre des lords, l'aristocratique seconde chambre du Parlement britannique, a voté sa propre abolition, au moins sous sa forme actuelle.

Comme il fallait bien un soupçon de scandale, un cer-

tain lord Burton s'est livré à un sit-in de protestation au profit des caméras. Il est vrai que ce lord Burton, fils aîné du duc de St Albans, a de quoi être fier de son sang « royal », puisque c'est en tant que bâtard du roi Charles II que l'un de ses ancêtres fut fait pair du royaume au 17^e siècle. Mais grâce au soutien du leader Conservateur de la Chambre, lord Strathclyde (plus connu de ses intimes sous le nom de

KHATAMI LA DICTATURE EN IRAN

dés voix, Mohamed Khatami cherche à rompre l'isolement dans lequel se trouve l'Iran. Vis-à-vis des États-Unis, cette ouverture n'a pas encore été couronnée de succès. Il y a donc là un créneau dans lequel se sont engouffrées les entreprises européennes. Il y a deux ans, Elf et Total avaient déjà signé un gros contrat, en dépit de la loi américaine d'Amato qui interdisait le commerce avec l'Iran.

Cela suffit à expliquer la sollicitude de Chirac comme du gouvernement socialiste vis-à-vis du chef de l'Etat iranien, qui est présenté comme un mollah démocrate, qu'il conviendrait de soutenir dans sa lutte pour la libéralisation du régime. Les exactions en Iran seraient

exclusivement dues aux dirigeants conservateurs, également au pouvoir, mais agissant dans le sens inverse de Khatami. Si celui-ci ne s'y oppose pas ouvertement, ce serait par réalisme politique, nous dit-on. Ainsi, les bonnes affaires avec l'Iran, en venant au secours de Khatami, aideraient par la même occasion à la démocratisation en cours.

Toute cette rhétorique n'est qu'un paravent. Car l'Iran reste un des Etats les plus répressifs du monde. En juillet dernier, les étudiants avaient massivement manifesté sur les campus. 800 ont été arrêtés, quatre d'entre eux condamnés à mort et 45 à des peines de prison. Téhéran a annoncé pendant la visite de



« Droits de l'Homme » et droit de se taire : intervention musclée des gendarmes mobiles contre des manifestants iraniens. Le droit de manifester n'existe plus en République française ?

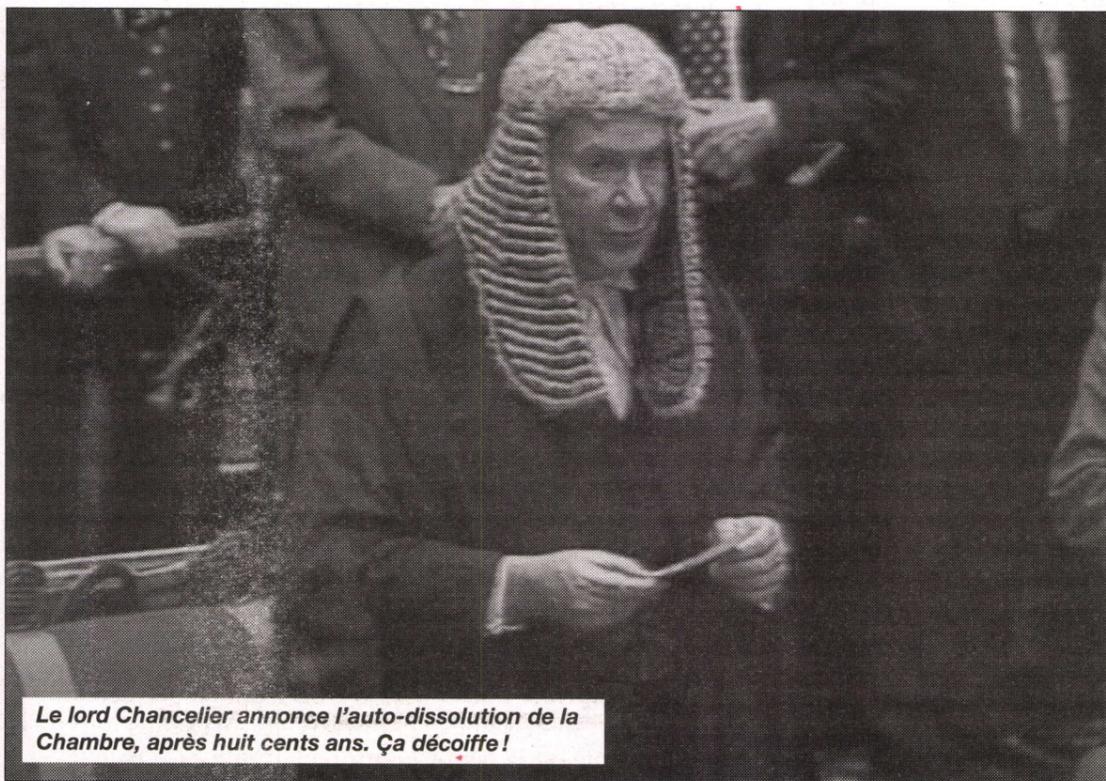
Khatami à Paris que l'un des leaders du mouvement serait condamné « seulement » à 15 ans de prison, ce qui se voulait un témoignage de la « libéralisation » du régime. Autant dire les limites de celle-ci. Les partis politiques non musulmans, et même parfois musulmans modérés, sont interdits. Les journalistes tant soit peu critiques sont

systématiquement pourchassés, intimidés et parfois assassinés. Le mouvement ouvrier est totalement baillonné et les grèves étouffées. La situation des femmes, soumises à l'arbitraire religieux, reste abominable.

Alors si aujourd'hui une contestation se fait peut-être jour, si les étudiants ont manifesté et si des journalistes, des

femmes, risquent leur vie en dénonçant les exactions du régime, c'est avant tout dû au courage de toute une population lassée par des années de dictature et de corruption. Les velléités réformatrices de Khatami, elles, sont avant tout à destination des dirigeants des grandes puissances.

Daniel MESCLA



Le lord Chancelier annonce l'auto-dissolution de la Chambre, après huit cents ans. Ça décoiffe !

Thomas Galloway Dunlop Du Roy de Bliquis Galbraith – ouf !), le projet gouvernemental est passé sans trop d'encombre.

Donc, dès la fin de la présente session parlementaire, les pairs héréditaires cesseront d'y siéger. Enfin presque, car dans son souci de ne pas se mettre à dos les traditionalistes, Blair a fait des concessions. La loi adoptée prévoit donc qu'en attendant la réforme définitive de la Chambre

des lords, les 650 pairs héréditaires éliront 92 d'entre eux pour siéger aux côtés des 514 pairs à vie. Qui plus est, l'Eglise anglicane conservera les 26 sièges qui lui revenaient jusqu'alors.

Une version intérimaire de la Chambre des lords va donc continuer à siéger au moins jusqu'aux prochaines élections, normalement prévues pour 2002. D'ici là, le gouvernement travailliste de Tony Blair nommera sans

doute, comme c'est la coutume, un contingent de pairs à vie qui viendront combler quelques-uns des vides laissés par les partants.

Par la suite, une version réformée de la Chambre des lords devrait voir le jour. Mais c'est là que les difficultés commencent. La commission royale chargée d'étudier ce projet s'est déclarée favorable à une chambre en partie élue et dotée de pouvoirs renforcés, comparable au Sénat en

France. Alors que les dirigeants travaillistes, eux, sont déterminés à en faire une chambre des « Sages », prétendument au-dessus des partis (mais en fait, bien sûr, nommés par les gouvernements) qui pourrait continuer à servir de contrepoids aux caprices (pourtant bien rares) de la Chambre des communes – mais sans avoir le caractère profondément aristocratique de la vieille Chambre des lords, qui choquait de plus en plus dans la population.

Autant dire que cette réforme n'est pas pour demain, surtout si, comme c'est probable, elle devient un enjeu politique entre les trois principaux partis.

Il y a d'ailleurs des précédents dans ce domaine. L'idée d'abolir la pairie héréditaire n'est pas nouvelle. La dernière fois qu'elle fut avancée sérieusement remonte à 1911, lorsque le gouvernement libéral de Lloyd George menaçait la Chambre des lords de l'abolir si elle continuait de bloquer ses projets de budgets. Lloyd George oublia vite ses menaces lorsque la montée des luttes ouvrières le contraignit à une alliance de fait avec ses adversaires Conservateurs. Mais dans les années qui suivirent il affaiblit leur pouvoir en vendant au prix fort un grand nombre de

pairies héréditaires à des bourgeois aisés (ventes à qui bon nombre des « aristocrates » actuels doivent d'ailleurs leur titre).

Par la suite, ce furent les Conservateurs qui, pour affaiblir le poids des lords héréditaires, créèrent la pairie à vie sous le gouvernement MacMillan, en 1958, fournissant ainsi au parti au pouvoir un moyen de distribuer des prébendes en même temps que de remplir les sièges de la Chambre des lords avec ses propres partisans.

Quatre-vingt-huit ans après les menaces de Lloyd George, les lords héréditaires disparaissent donc en partie, mais pas la Chambre des lords qui, sous une forme ou une autre, restera sans doute l'un des innombrables organes non élus qui participent à la gestion du pays. Au dernier recensement, on comptait pas moins de 5 681 de ces « quingos », comme on appelle en Grande-Bretagne ces organismes qui sont appointés par les ministères sans être pour autant comptables de leurs activités devant les institutions élues, mais qui n'en administrent pas moins l'essentiel du budget de l'Etat. Alors, un de plus ou un de moins...

François ROULEAU

CéZUS
Jarrie
(près de Grenoble)

LA GRÈVE

CONTINUE!

Les travailleurs de CéZUS-Jarrie sont en grève depuis le 22 octobre contre la mise en place par la direction de la réduction du temps de travail (LO n° 1633). Tous les jours, les travailleurs se regroupent devant l'usine : à midi, casse-croûte collectif, grillades contribuent à maintenir le moral. Des diffusions de tracts ont été faites dans les grandes entreprises de l'agglomération comme Caterpillar ou Rhône-

Poulenc. Des collectes de soutien se mettent en place.

Le mardi 2 novembre, la direction a une nouvelle fois invité l'intersyndicale pour « éclaircir » son projet : mais elle propose toujours les mêmes mesures inacceptables comme la banalisation du travail le samedi pour les journaliers ou la gestion de la majorité des jours de congés RTT par le patron.

Mardi soir, une trentaine de



Assemblée générale devant l'usine le 28 octobre 1999.

travailleurs sont entrés dans l'usine pour aller dire à deux doigts des moustaches leur colère et leur détermination à continuer la grève tant que le patron ne reculera pas. Même chose,

mercredi 3 novembre, au matin, mais cette fois c'est quatre-vingt travailleurs qui ont pris le patron à partie.

La détermination reste donc entière pour refuser la flexibili-

té proposée par la direction de CéZUS et exiger de véritables embauches et non des emplois précaires!

Correspondant LO

Mannesmann

Dans les centres de tri postaux

GRÈVE DES 95 TECHNICIENS DE MAINTENANCE

Actuellement, la maintenance des équipements automatiques dans les centres de tri est effectuée par 800 techniciens de La Poste, 150 de Somepost, la filiale de droit privé de La Poste, et par 95 techniciens de Mannesmann, constructeur de machines de tri.

Les 95 techniciens Mannesmann viennent de faire cinq jours de grève pour défendre leurs emplois et leurs salaires. Ces techniciens, répartis sur toute la France, ont su réagir collectivement malgré leur dispersion. Ils se sont notamment tous retrouvés à Gentilly, en région parisienne, au siège pendant deux jours pour appuyer les négociations avec un représentant de la direction de La Poste. En mai et début juillet, des arrêts de travail avaient déjà eu lieu.

Leur colère vient du fait que La Poste cherche à faire des économies sur leur dos. Ainsi, elle a remis en

cause des contrats de sous-traitance, confiés à Mannesmann parfois depuis plus de vingt ans. A l'heure actuelle, un seul contrat resterait à Mannesmann sur l'Île-de-France pour seulement 55 techniciens. Si des reclassements sont proposés par La Poste, il reste beaucoup d'incertitudes et tous les postes proposés le sont avec d'importantes baisses de revenus, parfois plus de 30%.

Mannesmann, de son côté, a entamé une procédure de licenciement économique à l'encontre des 95 techniciens, à la fois pour ceux touchés par la perte du contrat de sous-traitance dans leur secteur, et pour ceux dont Mannesmann remet en cause le contrat de travail. La direction veut leur supprimer presque toutes leurs primes d'équipe. Mais les techniciens Mannesmann ne veulent pas se laisser faire.

A travers les techniciens de Mannesmann, c'est à l'ensemble des techniciens, y compris ceux de La Poste, que les patrons de La Poste veulent s'en prendre en projetant de réduire massivement leur effectif. Ils veulent en effet réduire fortement les équipes de maintenance affectées à chaque centre de tri au profit d'équipes régionales plus réduites. A plusieurs endroits, les techniciens de La Poste qui refusaient de remplacer ceux de Mannesmann en grève ont eu des avertissements.

En faisant grève, ces derniers ont obtenu quelques concessions limitées mais rien n'est définitivement réglé. C'est tous ensemble que les techniciens de La Poste, de Somepost et de Mannesmann ont une chance de faire revenir les patrons de La Poste sur des projets qui les visent tous sans distinction.

Correspondant LO

La Poste Centre de tri de Bordeaux

LA GRÈVE SE POURSUIT

La semaine précédente, les postiers en grève du CDT (Centre de tri Distribution) avait bloqué un péage, récoltant une somme d'argent non négligeable qui témoignait de la solidarité de nombre d'automobilistes; les grévistes du Centre de tri Courrier départemental (CTC), s'étaient rendus à l'aéroport de Bordeaux Mérignac pour contacter leurs collègues et bloquer l'avion postal.

En grève depuis le 6 octobre contre le projet de réorganisation du Centre de tri Distribution, qui éclaterait en trois entités distinctes, les grévistes de ce secteur ont unanimement reconduit leur mouvement dans la nuit de lundi 1^{er} au mardi 2 novembre, sur proposition de la CGT.

Les tentatives du nouveau directeur départemental pour que « chacun des agents concernés s'exprime individuellement » restent vaines. Aussi inopérante est la petite campagne de la presse locale qui fait valoir « les perturbations de plus en plus lourdes atteignant les usagers, les administrations, les services sociaux, et... le Centre de transfusion sanguine » dont les convocations sont arrivées en retard. Le quotidien *Sud-Ouest* titrait le 30 octobre : « Vers la fin du conflit ». A quoi s'ajoutent les inévitables cris d'orfraie du MEDEF local.

La direction départementale maintient son plan de restructuration du CTD, mais a reculé légèrement concernant le sort des postiers concernés, accordant des mutations, garantissant le rythme des « 2 nuits sur quatre », « à titre personnel », à ceux qui seraient affectés à la Recette principale de Bordeaux ou au centre de tri voisin. Mais, les grévistes estiment que c'est insuffisant : ils veulent des engagements écrits sur la durée, car ils n'ont aucune confiance dans les promesses orales, trop souvent bafouées.

Au Centre de tri Courrier tout proche, le mouvement se poursuit dans les services des soirées et en nuit.

La direction départementale ne veut pas revenir sur l'accord local des « 35 heures » contresigné par FO et la CFDT qui lui permet de gonfler les brigades aux horaires atypiques. Dans la nuit du lundi 1^{er} novembre les postiers du CTC ont revoté la grève.

Mardi 2 novembre, la centaine de travailleurs assemblés en a décidé de même à 15 heures, et le centre a été bloqué. Une délégation syndicale, reçue par la direction départementale, n'a eu aucune proposition nouvelle.

L'assemblée générale de la nuit a donc reconduit la grève à une large majorité.

Transports routiers

DES PATRONS FRANÇAIS CONTRE ... LA MONDIALISATION

La Fédération (patronale) Nationale des Transports Routiers (FNTR) vient de protester contre la concurrence, jugée déloyale, d'un très gros transporteur allemand : les transports Willy Betz.

Ce dernier ne fait pourtant rien d'illégal : il embauche des conducteurs venant de l'ex-Allemagne de l'Est, ou d'autres pays d'Europe orientale, prêts à conduire pour de très bas salaires.

Selon le président de la FNTR, « ces chauffeurs ont un coût de revient plus de deux fois inférieur aux chauffeurs de la Communauté européenne, français en particulier ». Autrement dit des salaires environ deux fois plus bas. Gros avantage pour Willy Betz. Mais second avantage, « ils sont la plupart du temps en double équipage, ce qui leur permet de respecter les temps de travail et d'effectuer en outre des parcours beaucoup plus importants ». Bien sûr, un chauffeur doit se reposer de temps en temps, conformément à la loi, qui est loin d'être toujours respectée. Mais avec deux chauffeurs – qui ne coûtent même pas le prix d'un – les camions

de Willy Betz peuvent rouler quasiment tout le temps!

A ces critiques, les responsables de Willy Betz répondent que n'importe quel transporteur peut en faire autant. Evidemment les chauffeurs sous-payés du transporteur allemand ont en outre l'avantage de parler la même langue que leur employeur. Mais c'est un obstacle mineur, et d'ici que les patrons français embauchent des conducteurs de l'Est, il n'y a pas loin.

La marine marchande mondiale emploie des équipages originaires du Tiers Monde travaillant pour des bouchées de pain, et il ne faudrait pas s'étonner à ce que cette situation se généralise aussi sur les routes.

Quant à l'Union européenne, on le sait, elle voudrait pouvoir faire travailler les routiers encore plus longtemps les week-ends. Décidément le capitalisme (qu'on le baptise libéral, mondialiste ou européen) n'est pas vraiment synonyme de progrès!

André VICTOR

Renault Flins
Yvelines

Pour la prime et contre l'allongement des horaires

EN GRÈVE!

Depuis jeudi 28 octobre, un mouvement de grève a touché tous les secteurs de production de l'usine de Renault Flins.

Parti le matin du Montage sur une question d'accroissement de la charge de travail, le débrayage s'est étendu à la Tôlerie, aux Presses, puis à l'équipe d'après-midi, où il a touché encore de nouveaux secteurs, comme la Peinture.

Les raisons de la colère

Dans un climat de mécontentement accumulé, ce qui a fait déborder le vase, c'est que, lors d'une réunion de délégués, la direction a laissé entendre qu'elle ne verserait pas en novembre l'avance sur la prime d'intéressement. Cela représente environ 2 500 F que tout le monde attendait. D'autant que tout le monde sait que les bénéfices sont en augmentation, Renault annonçant récemment qu'ils étaient de 4,7 milliards

pour le premier semestre 1999; mais, selon la direction, la fermeture de plusieurs usines Nissan et la suppression de 21 000 emplois «l'obligeraient» à faire des réserves de trésorerie.

Loin de provoquer l'effet «anti-Japonais» qui entraînait sans doute dans le calcul de la direction, son culot a fait éclater un ras-le-bol accumulé depuis longtemps.

Dans tous les secteurs, les conditions de travail se sont en effet aggravées systématiquement depuis plusieurs années suite à la politique de la direction de supprimer de nombreux postes et d'augmenter en conséquence les cadences et la charge de travail. Depuis six ans la direction a supprimé le temps de repas, à l'occasion de la mise en place d'une troisième équipe de production. En 1998, c'est l'application de la «variabilité» (la loi Aubry avant la lettre en quelque sorte) qui a bouleversé

les horaires, rallongé le temps de travail et raccourci les temps de pause. A présent, à partir du 2 novembre, en application des accords locaux liés à cette prétendue loi des 35 heures, une période dite intermédiaire a été mise en place où les équipes sortent encore plus tard, 20 h 55 au lieu de 20 h 45. De 5 minutes en 10 minutes, les horaires sont donc plus longs qu'au début des années 1980!

C'est pourquoi nous étions plusieurs centaines par équipe à cesser le travail. Sur 8 000 salariés au total, y compris les intérimaires, ce n'est pas la majorité, même si nous ne sommes jamais plus de 4 000 présents en même temps. Mais l'effectif des travailleurs directement informés de la grève ne dépassait pas pour l'instant 1 500 personnes par équipe.

Et bien que la direction ait prétendu que «la grève n'avait presque pas perturbé la marche de l'usine», Renault a perdu 2 800 voitures sur trois jours,

soit plus de la moitié de sa production. Quant à celles qui sont sorties, mieux vaut ne pas les acheter...

La direction lâche du lest

Mardi, après le week-end du 1^{er} novembre, la grève a recommencé, et les grévistes, 280 le matin et 200 environ l'après-midi, étaient toujours déterminés. Entre autres revendications, les grévistes exigent, outre le versement de l'avance – au moins égale à 2 500 F –, l'arrêt de la «période intermédiaire», ils veulent sortir 30 minutes plus tôt le soir; ils exigent un temps de repas permettant de manger correctement, de l'embauche, le P2 et le paiement des heures de grève.

La direction, ce jour-là, a fait quelques propositions aux délégations des grévistes: elle prétend ne pas pouvoir prendre de décision à propos de l'avance sur la prime d'intéressement, qui serait du ressort de la direction générale, mais propose d'augmenter l'intéressement

local – qu'elle baptise «Flins Plus» – de 700 F, la somme dont cette prime avait été diminuée en 1998. Elle avance aussi la possibilité d'obtenir la qualification P2 – et l'augmentation de salaire qui en découle – après une petite formation sur le temps de travail, ce qu'elle rejetait catégoriquement il y a quelque temps. Enfin, le 24 décembre serait une journée non travaillée (prise sur le temps dégagé par la variabilité). Quant aux journées de grève, elles seraient en partie compensées par le paiement d'heures de «négociation», «d'information».

Mercredi 3 novembre le mouvement continuait et le moral des grévistes tenait bon. La direction de Flins, sûre d'elle et méprisante, a déjà dû en rabattre après sa surprise devant la soudaineté de la grève. La plupart de ceux qui ne participent pas directement à la grève, n'en sont pas moins contents de l'arrêt de la production et de l'avertissement donné au patron. Alors, la direction devra en rabattre encore!

Correspondant LO

Extraits du bulletin Lutte Ouvrière – Renault-Flins

• C'était programmé

(bulletin Renault-Flins)

Dans un *Média*, la direction présente le «viaduc» de fin d'année comme une décision récente et même un petit cadeau. En fait, dès mars 1999, le directeur de l'informatique du groupe Renault, par une note, avait conseillé d'arrêter tous les systèmes informatiques pendant la période du viaduc en question, à cause du bug de l'an 2000.

C'est aux ordinateurs qu'on dira merci.

• On a claqué la porte

(bulletin Montage)

Aux portes Twingo, en équipe 1, on nous a ramené les câblages avec les agrafes toutes prêtes fixées dessus.

Alors le chef, qui n'en loupe pas une, a décidé de réorganiser une fois de plus les postes. Sauf que nous, on en a assez de ces tripatouillages permanents... mais pour une fois, on ne va pas trop s'en plaindre: cette manœuvre très subtile du chef a été un peu pour quelque chose dans le démarrage de la grève.

• Il n'a même pas une petite oreillette?

(bulletin Montage)

Jeudi et vendredi, on a entendu l'adjoint au directeur jurer qu'il ne pouvait rien sur la prime d'intéressement, que cela dépendait de la direction générale...

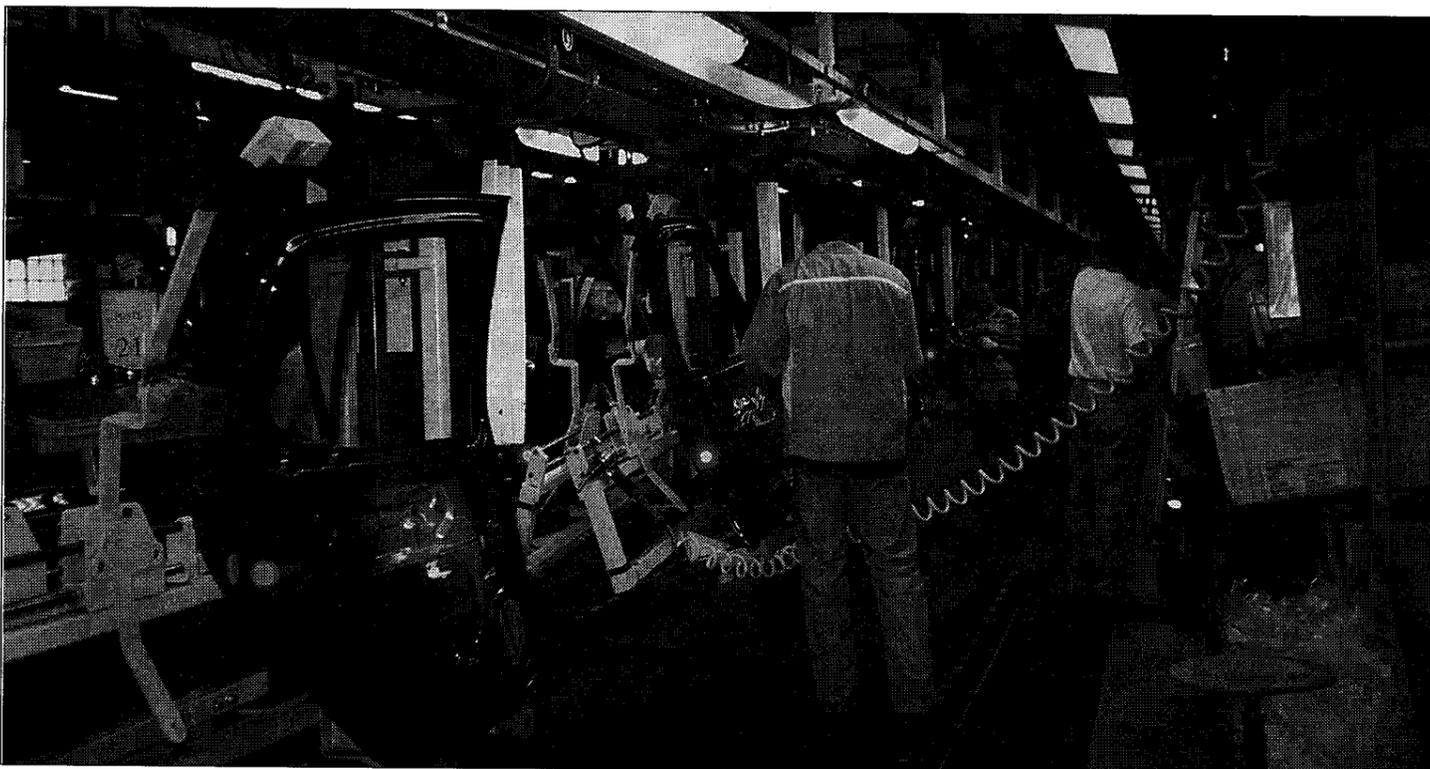
Libre à lui de jouer les petits et les sans-grade, mais quand même, il doit bien savoir pianoter sur un clavier. Entre les e-mail d'ordinateurs et les téléphones portables via satellite, il doit bien y avoir moyen de joindre même dieu le père.

• Les insomnies des responsables

(bulletin Presses)

Vendredi, aux Presses, dès 5 h 15, les grosses légumes étaient là. Les premiers camarades qu'ils ont vus n'avaient pas mis leurs bleus, bien décidés à continuer la grève.

Les grands chefs n'avaient pas besoin de se lever si tôt pour venir continuer leur cauchemar à l'usine!



LE BOGUE DE L'AN 2000, C'EST LA LOI AUBRY

Communication & System - Systèmes d'information (CSSI), filiale de la Compagnie des Signaux, est une société de services en informatique industrielle (SSII) qui emploie 2 800 personnes sur plusieurs sites en France, dont Toulouse, où nous sommes 450. La majorité des salariés sont des cadres non dirigeants et non postés, qui n'ont pas de rôle d'encadrement mais un travail technique. Leurs horaires sont variables, c'est-à-dire qu'ils ne pointent pas.

Pour cette catégorie de personnel, la deuxième loi Aubry supprime le décompte du temps de travail en heures; elle prévoit 217 jours travaillés au maximum dans l'année, et 11 heures de récupération minimum par jour. Au maximum, cela peut faire 65 heures par semaine, et plus de 2 800 heures de travail dans l'année! Les patrons des SSII veulent évidemment profiter de l'aubaine de la loi Aubry: avec la convention collective des services appelée SYNTEC, ils pro-

posent des accords qui sont au minimum légal.

Mais nous ne voulons pas perdre la référence horaire du temps de travail: nous exigeons 23 jours de congés payés supplémentaires, et des journées de 8 heures pour tous les salariés, cadres et non-cadres.

C'est à Cap Gemini, la plus grosse des SSII de France, que le mouvement a démarré. A CSSI Toulouse, il y a eu une assemblée générale jeudi 21 octobre, où nous étions plus de 200. Un salarié a proposé la grève pour le vendredi après-midi, et celle-ci a été votée à l'écrasante majorité des présents. Le lendemain, 500 personnes de 19 SSII différentes se sont retrouvées lors d'un rassemblement devant le site toulousain de Cap Gemini. Nous avons constaté que le même problème se posait pour toutes les sociétés.

Dans un secteur où il est difficile de rassembler les salariés, entre ceux qui travaillent en forfait dans les agences des SSII et ceux qui sont en régie chez les sociétés clientes (40% du

personnel de CSSI Toulouse par exemple), le rassemblement du vendredi 22 était un succès encourageant pour l'avenir.

A CSSI, le mouvement s'est développé la semaine suivante: jeudi 28 octobre, des assemblées générales se sont tenues à Lyon, Grenoble, Toulouse, Clamart, Brillat Savarin, Aix-en-Provence et Bordeaux, et une nouvelle journée de grève a eu lieu vendredi 29 octobre à Bordeaux, Toulouse et Grenoble. Il paraît indispensable de mener la bagarre de front dans toutes les SSII pour faire reculer nos patrons par rapport au projet de convention collective SYNTEC et aux accords d'entreprise qu'ils proposent grâce à la loi Aubry.

A CSSI Toulouse, les grévistes ont décidé de continuer la lutte: la semaine prochaine, nous allons distribuer des tracts aux salariés des SSII et des sociétés clientes, elles aussi concernées par la loi Aubry, pour appeler à une manifestation commune mardi 9 novembre.

Dans les hôpitaux

Démocratie directe et bavardages

Le directeur général se félicite que près de 200 000 personnes aient participé aux différents forums organisés dans le cadre des États généraux de la Santé. Il y voit «le signe qu'une sorte de démocratie sanitaire directe est en train de s'instaurer dans notre pays...»

Ces bavardages ne cachent pas que le gouvernement est engagé dans une politique de fermeture de dizaines de milliers de lits et de suppressions d'autant d'emplois.

Et lorsque des milliers d'habitants d'une localité manifestent contre la fermeture de tel service ou de la maternité, on peut alors dire que la démocratie directe s'exprime, mais qu'elle est bafouée.

Les femmes, premières victimes des économies

Sous prétexte d'harmonisation des diplômes de soignants au niveau européen, voilà plus de 10 ans que l'on ne forme plus de gynécologues. Les médecins généralistes, qui suivront un stage de 6 mois (contre 3 années de spécialisation auparavant), devront les remplacer après que tous soient partis à la retraite, d'ici 20 ans environ.

Or l'existence de ces gynécologues médicaux permet la prévention contre les MST et les cancers qui touchent les femmes: seuls 14% des femmes ont dû subir une ablation du sein suite à un cancer, à la fin de leur vie, en France, contre 46% dès l'âge de 50 ans dans les pays anglo-saxons, où ce suivi est pratiqué par les généralistes.

Alors pour rogner sur les budgets accordés à la formation des médecins, pour faire des économies sur les remboursements de consultations, l'État met une fois de plus des vies en danger.

Extraits du bulletin Lutte Ouvrière - Hôpital PURPAN - Toulouse

Un exemple à étendre

A l'hôpital Jeanne-de-Flandre, nous avons manifesté et fait grève la semaine dernière car il y a trop de travail: que la direction arrête de ponctionner du personnel dans les autres services de Pédiatrie et qu'elle augmente les effectifs! Dans la région, toutes les petites maternités ont été fermées, sans que les autres aient été renforcées, et c'est là aussi qu'il faudrait ajouter du personnel.

Pour les autres spécialités que l'obstétrique, c'est le même phénomène qui se produit. A l'avenir, c'est tous ensemble qu'il nous faudrait réagir pour le dénoncer.

Extraits du bulletin Lutte Ouvrière - CHRU - Lille

GRÈVE AU LYCÉE PROFESSIONNEL DES PLAINES- DU-NORD (Grande-Synthe)

Mardi 26 octobre, le personnel du lycée professionnel des Plainnes-du-Nord à Grande-Synthe (59) s'est mis en grève immédiatement après l'agression d'un enseignant sur le parking de l'établissement par deux individus masqués qui l'y attendaient à son arrivée le matin, et qui l'ont frappé à coups de marteaux. Blessé à la tête et choqué, l'enseignant a été conduit à l'hôpital, puis à son domicile.

Cette agression survient dans un climat qui se dégrade depuis des années. Grande-Synthe - une des communes les plus ouvrières de la banlieue de Dunkerque - compte 24% de chômeurs. Il y a beaucoup d'usines de la sidérurgie ou de la chimie sur les dizaines de kilomètres du littoral, mais de moins en moins de travailleurs employés dedans. Trouver un travail, même pour les plus diplômés qui obtiennent un BTS, est très dur. La vie dans les établissements scolaires s'en ressent, d'autant que les conditions d'étude y sont difficiles. Les classes au LP ont jusqu'à 35 élèves. Déjà en 1995, une demande avait été faite pour que l'établissement soit classé en «zone sensible». Mais elle avait été refusée par l'administration.

Aussi, la grève s'est donnée des revendications visant à augmenter le nombre des adultes dans l'établissement: un concierge permanent, une assistante sociale à plein temps, un psychologue scolaire, plus de personnels de surveillance, de services et d'administration. Enfin davantage d'heures d'enseignement pour pouvoir dédoubler les classes. Les radios et télévisions régio-

nales et nationales contactées ont largement parlé de la grève.

Le recteur de l'académie venu jeudi 28 réunir un conseil d'administration extraordinaire - auquel à la demande des grévistes tout le monde pouvait assister - a tout juste promis deux aides-éducateurs «de sécurité» et peut-être pour la prochaine année scolaire la présence à plein temps de l'assistante sociale. Pour le reste, il faudrait que les enseignants et les personnels d'administration et de services réfléchissent à la meilleure manière d'utiliser les moyens; qu'ils fassent des projets, etc. Plus les enseignants demandaient comment on peut enseigner quand on a 35 élèves dans la classe, plus le recteur s'énervait, prétendant que si les moyens supplémentaires comptent, c'est surtout la manière de les utiliser qui importe... Quant aux moyens donnés par l'opération «Lycée de toutes les chances» sur des fonds européens qui devraient permettre d'aider des élèves en difficulté, ils ne résoudre nullement le problème puisque leur mise en place est prévue par des heures supplémentaires des profs...

Bref, la visite du recteur a renforcé les grévistes dans leur conviction que c'est de leur action que tout dépend. Les grévistes ont demandé et reçu le soutien de plusieurs collèges et lycées, dont trente profs du lycée professionnel F. Léger qui sont venus en délégation vendredi. La grève continuera le lundi 8 novembre, jour de la rentrée et une réunion est prévue avec les autres établissements, le lendemain.

Fonderies du Poitou
Ingrandes - Vienne

COUP DE SEMONCE À LA DIRECTION

Aux Fonderies du Poitou, fabrique de culasses et de carter pour l'automobile implantée à quelques kilomètres de Châtelleraut, il y a eu une série de débrayages dans les derniers jours d'octobre (voir LO n° 1633).

À l'origine du mécontentement, l'annonce que pour toute augmentation, nous devrions nous contenter de 0,5% sur les salaires, et d'une prime de 500 francs accordée exceptionnellement pour «récompenser nos efforts»!

Nous nous sommes sentis d'autant moins «récompensés» que dans le même temps, les patrons annonçaient que la participation aux bénéfices serait tout au plus de 1 000 francs, au lieu des

7 500 francs initialement prévus.

Les 20, 26, 27, et 28 octobre, nous avons donc débrayé à l'appel de l'intersyndicale CGT-UDT-FO-CFDT, en réclamant une augmentation de 500 francs des salaires, le maintien de la participation aux bénéfices, et l'embauche des intérimaires (ils sont actuellement 350 sur les 1 400 salariés que compte l'usine).

Le 27, la direction a annoncé - en plus de ses maigres propositions initiales - quelques concessions mineures, telles que l'augmentation de 70 F du CMO et du CME (prime mensuelle accordée aux ouvriers et aux employés), une participation aux bénéfices de 1 500 francs avec un complément de 1 000 F sous forme de prime, et

un intéressement financier de 1 500 à 1 800 F, versé pour moitié en décembre.

Concernant les intérimaires, la direction présentera, a-t-elle dit, un plan d'embauche en janvier 2000.

Réunis en assemblées, les participants aux débrayages ont estimé que tout cela ne faisait pas lourd, mais que les partisans d'une véritable grève étaient trop peu nombreux pour pouvoir se lancer dès maintenant.

Il reste que c'est la première fois depuis la grève de 1997, qui n'avait pas été victorieuse, que des débrayages concernant toute l'usine entraînent plus de 10 jours d'entre nous, et incontestablement, le moral y était.

Correspondant LO

Bosch - ELM - Leblanc
Drancy - Seine-Saint-Denis

INTERDIRE LES LICENCIEMENTS!

La direction d'ELM-Leblanc, l'usine de chaudières de Drancy appartenant au groupe Bosch, voudrait boucler d'ici le 18 novembre son projet de plan social pour pouvoir commencer à effectuer courant décembre les licenciements qu'elle prévoit (367, soit un tiers de l'effectif de l'entreprise). En même temps elle transférerait dans son usine de Turquie une partie de la production, celle des corps de chauffe. Vu les salaires que Bosch paye en Turquie, tout retard dans le transfert lui paraît sûrement des frais inutiles. L'usine de Drancy n'est pas seule concernée, puisque à la réunion du comité européen de groupe, qui s'est réunie la semaine dernière, on a appris que Bosch programmait aussi 160 licenciements dans l'usine de chauffe-eau de la maison mère, à Wernau en Allemagne, dont l'atelier de fabrication des corps de chauffe devrait aussi partir en Turquie.

Puisqu'une clause d'accord sur les 35 heures est aujourd'hui recommandée dans tout plan social, et surtout parce qu'elle permet au patron de toucher d'intéressantes subventions, le directeur, après la réunion du CE de 19 octobre où il s'est fait alpaguer par les ouvriers refusant de voir imposer horaires variables et travail du samedi à ceux qui resteraient pendant que les autres seraient licenciés, a fait afficher dans l'usine une note disant qu'il fallait que les syndicats signent un accord d'ici le 10 novembre pour «sauver» une cinquantaine d'emplois. C'est l'assassin qui tue près de 400 emplois et accuse ses victimes de ne pas en sauver quelques-uns! L'affichette a été aussitôt spontanément déchirée.

Mais surtout du côté des travailleurs, avec l'approche des échéances, la lutte pour empêcher les licenciements

est en train de monter d'un cran.

D'autant que ceux-ci viennent d'obtenir des soutiens: les municipalités, à majorité communiste, de Drancy et de Bobigny où se trouvent respectivement les deux groupes de bâtiments constituant l'usine, qui s'étaient jusqu'à présent limités à des déclarations de soutien et à une intervention au Parlement du député-maire de Bobigny, bottée en touche par le ministre de l'Industrie, ont annoncé qu'elles allaient, elles aussi, mobiliser contre ces licenciements. Jeudi 21 octobre, à l'appel de l'Union locale CGT, des syndicats de l'usine et des deux mairies, une réunion sur le problème des licenciements à ELM avait été organisée invitant les diverses associations des deux villes et une manifestation est prévue le samedi 13 novembre où seraient appelés à participer les travailleurs des entreprises environnantes et les habitants des deux communes. Auparavant, à l'usine même, un rassemblement de protestation est organisé par les syndicats d'ELM et l'union locale CGT devant la porte de l'usine pour le jeudi 4 novembre à midi, jour d'un nouveau CE extraordinaire, à l'occasion duquel les travailleurs d'ELM sont appelés à débrayer et à aller dire eux-mêmes son fait à la direction, comme ils ont pris l'habitude de le faire depuis le début de la procédure de licenciement.

Lors des diffusions de tracts sur les marchés de Drancy et de Bobigny pour appeler au rassemblement et à la manifestation, le week-end dernier, l'accueil était plus que chaleureux. De quoi renforcer les travailleurs d'ELM dans leur lutte pour empêcher tout licenciement!

La direction croyait boucler rapidement son dossier. Elle n'est qu'au début de ses peines.

Correspondant L.O.

La Poste
Val-de-Marne

EN GRÈVE

CONTRE LE MANQUE DE PERSONNEL ET L'APPLICATION DES 35 HEURES

La grève du jeudi 28 octobre, dans les services de La Poste du Val-de-Marne, lancée par les syndicats Sud, CGT et FO, contre l'application des 35 heures par La Poste, a été suivie à 35%, selon les chiffres de la direction.

Ce n'est pas si mal, vu la dispersion dans de nombreux services de taille très variables, des 3700 postiers du 94.

La manifestation organisée ce jour-là à Créteil a rassemblé un cortège dynamique de 500 personnes (deux fois plus qu'en mars 99), des facteurs principalement.

Les raisons ne manquent pas de se faire entendre par la grève et les manifestations: dans tous

les services, il manque du personnel, et les conditions de travail se dégradent, surtout chez les facteurs.

Au bureau de Fontenay-sous-Bois, début octobre, une grève de 5 jours a eu lieu contre le choix de la direction d'imposer aux facteurs de faire deux tournées par jour, malgré le manque d'effectifs. Les grévistes ont imposé quatre nouveaux facteurs.

L'application du projet d'aménagement de la réduction du temps de travail n'arrange pas les choses. La Poste veut en profiter pour imposer des horaires de plus en plus contraignants, pour répondre aux besoins des grosses entreprises.

Par exemple, La Poste veut

remettre en question les repos du samedi, pour faire distribuer ce jour-là le courrier publicitaire.

D'après leurs études, ce courrier serait moins jeté directement à la poubelle sans être lu, le week-end. Bien sûr, cela se ferait sans augmenter les effectifs, voire en les diminuant.

Services après services, La Poste s'attaque aux postiers. Cette journée de grève dans le Val-de-Marne vient s'ajouter aux différentes grèves qui ont eu lieu, à Paris, début octobre, et en province, comme celle du centre de tri de Bordeaux.

En insistant de la sorte, La Poste va finir par rassembler tous les postiers contre elle! Elle ne l'aura pas volé!

Octobre 1929

LE KRACH DE WALL STREET

Le jeudi 24 octobre 1929 marqua le début de la « Grande Dépression » de l'entre-deux-guerres, avec l'amorce de ce qui devait être le plus grand krach boursier de l'histoire de la finance internationale.

Ce jour-là, quatre années d'euphorie spéculative pratiquement ininterrompue prirent fin à la Bourse de Wall Street, à New York. Les actions se mirent à baisser, bien qu'encore relativement modérément. Mais le fait décisif fut que, pour la première fois, les tentatives du « syndicat Morgan », regroupant les cinq plus grandes banques du pays sous la houlette de Pierpont-Morgan, se montrèrent impuissantes à enrayer cette baisse. Cette impuissance devait déclencher l'engrenage du krach et valoir au 24 octobre son nom de « jeudi noir ».

La « bulle » spéculative des années 20

Depuis 1925, le cours des actions n'avait pas cessé de monter. Des milliards de dollars se tournaient vers le marché boursier, attirés par la perspective de bénéfices faciles et considérés comme sûrs, bien à tort comme la suite le montra.

Dans ce marché exubérant, une bonne partie des achats d'actions s'effectuaient « à la marge », c'est-à-dire à crédit. Les prêteurs pouvaient réclamer des intérêts relativement élevés, puisque la hausse des actions l'était encore plus. Les banques étaient bien sûr les plus gros joueurs, mais pas les seuls et de loin. Toutes les grandes entreprises disposant de liquidités importantes prêtaient à la spéculation, quitte à y risquer la paie de leurs salariés ou les réserves assignées à l'achat de matières premières, voire à aggraver leur propre endettement auprès des banques pour bénéficier de la spéculation boursière.

Des milliards de dollars se détournèrent ainsi de la sphère de production vers la sphère financière, pour profiter de la montée des cours que cet afflux de capitaux accéléra d'autant plus. Et ce mécanisme entraîna la « bulle » spéculative qui devait finalement éclater en octobre 1929.

Non seulement le cours des actions montait à des niveaux astronomiques, mais cette hausse n'avait parfois rien à voir avec ce qu'elles représentaient. L'engouement général pour les « industries de pointe » de l'époque (radio, aviation, électricité, etc.) ouvrait la voie à toute sorte d'escrocs, comme les propriétaires de la Kolster Radio Company qui, en 1928, firent monter leurs actions de 30% par une campagne publicitaire à la radio, avant de se déclarer en faillite – mais entre-temps, ils avaient pu empocher 19 millions de dollars.

Mais surtout, derrière l'euphorie boursière, l'économie américaine était loin d'être aussi florissante qu'on voulait bien le dire, ou le croire. Dès 1928, la production avait diminué dans

plusieurs secteurs-clés, dont l'automobile et l'équipement industriel. Et durant l'été 29, la production des États-Unis avait diminué de 7% dans son ensemble.

Même la bulle spéculative n'allait pas sans à-coups et, par conséquent, sans perdants. Depuis juin 1928, une succession de secousses boursières, toutes de courte durée sans doute, avait causé l'inquiétude des opérateurs. Et quand, le 24 octobre, les banques se montrèrent incapables de résister à la baisse des cours, cela déclencha un double phénomène. D'une part une partie des spéculateurs se mirent à parier sur une baisse des cours, en vendant des actions pour ce faire. D'autre part tous ceux qui avaient jusque-là prêté des fonds en masse aux spéculateurs se mirent à réclamer leurs biens, obligeant les emprunteurs à vendre. Il s'en suivit un phénomène de boule de neige qui se transforma bientôt en déroute.

De la crise boursière à la crise générale

Dans les cinq jours qui suivirent le jeudi noir, les cours dégringolèrent de 25%. Puis après une brève reprise dans les derniers jours d'octobre, la baisse repartit de plus belle, atteignant 45% à la mi-novembre pour finalement s'arrêter à plus de 90% au printemps 1932. Et cette baisse n'épargna personne, pas même les plus grosses entreprises : les actions du trust sidérurgique US Steel chutèrent de 250 à 22 dollars au cours de cette période, celles de Chrysler de 135 à 5 dollars.

Les grands perdants furent ceux qui avaient prêté des fonds à la spéculation. La perte de ces prêts, qui représentaient l'équivalent de 10% du produit intérieur brut américain en 1929, fut un coup fatal pour des milliers de petites banques locales. Les couches modestes de la population qui y avaient placé leurs économies furent ruinées. Les banques qui survécurent resserrèrent les cordons du crédit, asphyxiant un grand nombre d'entreprises en manque de liquidités. La clientèle solvable se raréfia. Les prix industriels chutèrent de

40%, les prix agricoles de 50%. La moitié des usines durent fermer. En juillet 1932, l'industrie de l'acier ne tournait plus qu'à 12% de ses capacités.

Les conséquences pour les classes populaires furent catastrophiques. Il y eut en 1932 quatorze millions d'Américains en chômage total. Un nombre égal était en chômage partiel. Les fonctionnaires des villes et des États attendaient parfois leurs salaires pendant des mois. L'agriculture aussi étant touchée, des millions de petits paysans, ruinés, furent jetés sur les routes. Il n'y avait aux États-Unis aucun système public d'aides ou d'allocations. Les soupes populaires étaient le fait des Églises, avant que les municipalités se mettent elles aussi à en organiser. Chassés de leurs logements, les chômeurs se réfugièrent dans des bidonvilles, dont le plus célèbre fut « Hooverville », un immense camp de toile installé en plein cœur de New York.

Une crise mondiale

Des États-Unis la crise gagna le reste du monde par le jeu des déplacements de capitaux. Ceux que les grandes firmes américaines avaient placés en Europe pour bénéficier des dividendes de la reconstruction au lendemain de la Première Guerre mondiale, furent rapatriés en catastrophe. Non seulement les grandes entreprises européennes perdirent l'accès au marché américain, désormais défendu par de sévères mesures protectionnistes, mais les banques européennes virent leurs réserves asséchées par la fuite des capitaux américains.

En 1932, la crise éclata en Europe sous la forme d'une crise bancaire qui d'Autriche passa en Allemagne puis gagna tous les autres pays. Le marché mondial déjà fortement atteint se trouva paralysé par l'absence de crédit. L'Allemagne fut la plus fortement touchée. Des millions de petits bour-

geois, de retraités, y furent plongés dans la misère, à l'égal des 6 à 8 millions de chômeurs. L'Angleterre ne fut atteinte qu'un peu plus tard, et moins brutalement parce qu'elle n'avait jamais connu la prospérité relative des années précédentes. La France fut moins profondément frappée, grâce en particulier à ses colonies.

Pour les pays pauvres, la paralysie du marché mondial se traduisit par une chute catastrophique des cours de leurs exportations. Le prix du sucre cubain chuta de 60%, celui du caoutchouc de 80%. Le café brésilien, ne trouvant plus acheteur, fut brûlé dans les locomotives. Mais le Tiers Monde fut d'autant plus touché que les bourgeoisies des pays riches cherchèrent à se tirer d'affaire en redoublant son exploitation.

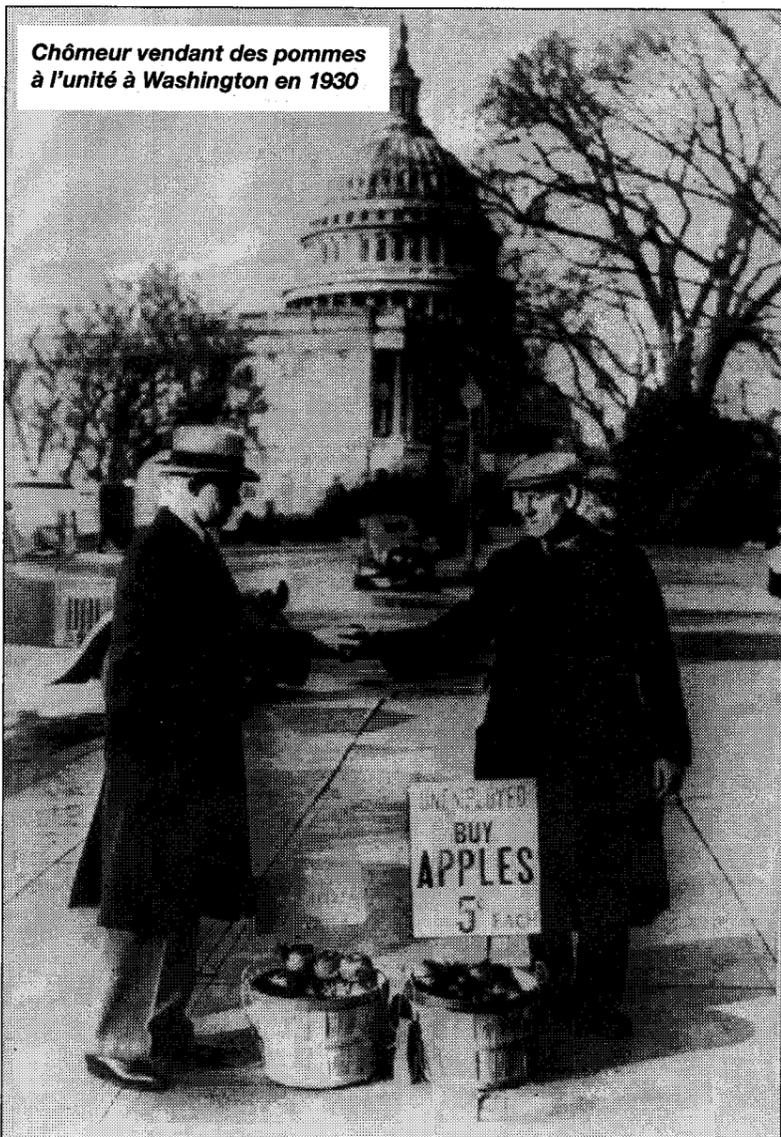
Ce fut au bout du compte l'intervention massive des États, au travers de programmes de réarmement, de mesures protection-

nistes et de subventions énormes, qui permit la stabilisation de l'économie et le retour des profits. Mais à quel prix ! En Allemagne, ce fut au prix du fascisme, pour imposer à la classe ouvrière le coût de ce rétablissement. Et pour toutes les classes ouvrières, ce fut en fin de compte au prix des massacres de la Seconde Guerre mondiale. Car ce fut au travers de ces massacres que se réglèrent les rivalités entre les puissances impérialistes en lutte pour conserver leur place dans une économie en crise.

Aujourd'hui certains « experts » font un parallèle entre les circonstances de la crise de 1929 et la « bulle » spéculative qui se développe depuis plusieurs années dans les pays industrialisés. Cela veut-il dire que l'on assistera à un autre krach, tel que celui qui débuta le 24 octobre 1929 ? Nous ne le savons pas, bien sûr. Mais ce que nous savons, ce que l'Histoire montre, c'est que d'une façon ou d'une autre le système capitaliste en crise fait payer ses aberrations aux classes laborieuses. Il le fait déjà aujourd'hui au travers de la catastrophe sociale du chômage qu'elle impose aux travailleurs depuis des années. Il ne faut pas lui laisser l'occasion de faire bien pire encore.

V.G.

Chômeur vendant des pommes à l'unité à Washington en 1930



Réédition

La Méridienne de Denis Guedj

Nous sommes en 1792 en pleine Révolution française. La révolution bouleverse tout et la science n'y échappe pas. Il s'agit entre autres d'en finir avec tout l'ancien système de poids et de mesures qui rend les calculs si compliqués. Les unités étant dif-

férentes d'une région à l'autre, on imagine le casse-tête : on mesure une surface en toises, en pieds, en pouces, en lignes carrées, ou bien encore en arpents, en acres ou en journaux. Bref, savants mais aussi commerçants étaient décidés à unifier toutes les unités et à le faire dans un esprit universel, afin que le nouveau système puisse être adopté dans tous les pays. Pour cela, comme l'explique Condorcet à l'Assemblée constituante de mars 1791, il fallait une unité de longueur qui ne dépendît d'aucune autre quantité. On entreprit donc de mesurer un quart du méridien terrestre (un méridien correspond à la circonférence terrestre passant par les deux pôles) et la dix-millionième partie de cette longueur définirait le mètre.

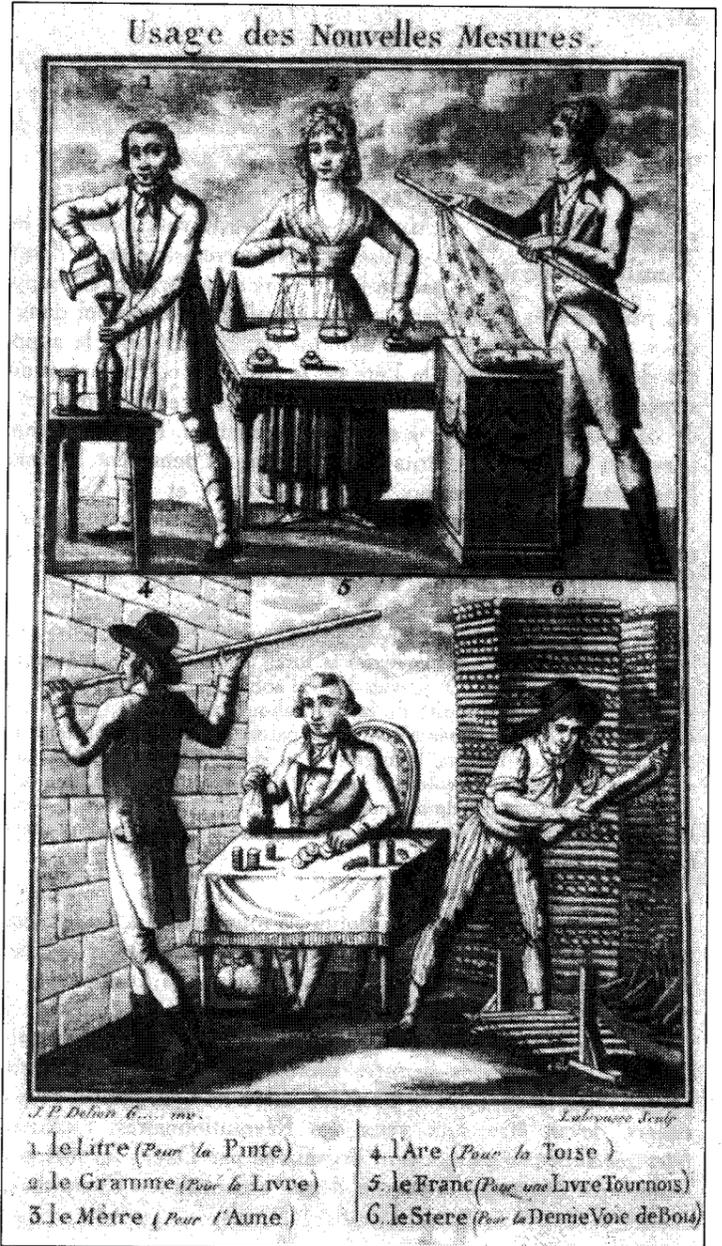
Telle est l'épopée que nous conte Denis Guedj : celle de deux

savants, l'astronome Pierre Méchain et le mathématicien Jean-Baptiste Delambre qui partent en 1792 mesurer ce fameux quart de méridien. L'un partit vers le nord direction Dunkerque, et l'autre vers le sud à Barcelone. Au fil de leur périple qui dura sept ans, l'auteur évoque la révolution de façon très vivante. Villes et villages contrôlés par la population en armes, assemblée parisienne qui siègeait nuit et jour au milieu d'une foule enflammée apportant soutiens et doléances, mobilisation générale pour l'armée révolutionnaire, engagement enthousiaste des intellectuels et savants...

Méchain et Delambre se trouvèrent bien sûr confrontés aux plus grandes difficultés comme la guerre contre la révolution, les multiples problèmes matériels, les retournements politiques qui menacèrent à chaque fois l'expédition, etc. L'auteur ne fait que survoler tous ces événements depuis l'insurrection populaire du 10 août 1792 et la chute de Louis XVI, le renversement des Girondins par les Montagnards, la formation du Comité de salut public jusqu'à la réaction de la fin 1793 et l'arrivée du futur Napoléon. Mais cette évocation vivante d'événements hors du commun donne envie d'en savoir beaucoup plus.

Paul BARRAL

La Méridienne, de Denis Guedj, Editions Robert Laffont, 300 pages, 139 francs.



Gravure de l'époque popularisant les « nouvelles mesures ».

Les yeux dans les arbres

Une famille d'Américains, les parents et leurs quatre filles âgées de cinq à seize ans, s'installent en 1959 en pleine brousse au Congo belge. Le père est un pasteur baptiste complètement illuminé, originaire de Géorgie, qui a fait des pieds et des mains pour obtenir cette mis-

sion. Non content d'asservir sa femme et ses filles, il voudrait bien étendre son empire sur les paisibles villageois de Kilanga, où il a installé ses pénates. Mais son opiniâtreté ne se solde que par des échecs tant il se montre imperméable au monde qui l'entoure, incapable de s'intéresser aux autres et de prendre en compte les avertissements de sa famille ou de ses nouveaux voisins. Pour lui, tout est simple : il détient la vérité et incarne le sauveur de tous ces pêcheurs récalcitrants. Aussi s'étonne-t-il que les villageois de Kilanga s'opposent si farouchement à son projet de baptême collectif dans un fleuve infesté de crocodiles...

Au travers de ce personnage, toute l'absurdité de la religion est tournée en ridicule avec beaucoup d'humour, mais aussi avec indignation, à propos de l'aveuglement de ce missionnaire et de ses répliques féminines, des religieuses qui « sont tellement patientes. Cela fait des décennies

qu'elles prolongent les courtes vies de sous-alimentés, parfaitement habitués à la tragédie qui se déroule autour d'elles. »

Le roman se présente sous la forme d'un journal écrit par la mère et ses filles, chacune racontant sa version des événements.

Barbara Kingsolver a vécu au Congo, où ses parents ont travaillé en tant que personnel de santé, et les situations qu'elle évoque, souvent sur un mode satirique, sonnent juste. Mais dans ce roman, ce qui suscite particulièrement l'intérêt est la générosité et la chaleur humaine avec lesquelles l'auteur nous présente les personnages, ainsi que la façon dont cet écrivain américain dénonce avec virulence les interventions de l'impérialisme américain, notamment pour favoriser l'arrivée au pouvoir de Mobutu. Barbara Kingsolver, qui, dans son avant-propos, tient à remercier Mumia Abu-Jamal, marque nettement le camp qu'elle a choisi, celui des populations africaines. Elle sait nous décrire les difficultés et les souffrances que la population pauvre endure pendant que les occupants de la Maison-Blanche concoctent des plans pour permettre aux trusts américains de

continuer à piller ce pays, devenu aujourd'hui le Zaïre.

Les yeux dans les arbres de Barbara Kingsolver, Editions Rivages, 600 pages, 149 F.

Annie ROLIN



de Barbara Kingsolver



A lire
Paroles
de
prolétaires

Réponses des travailleurs eux-mêmes à ceux qui prétendent que la classe ouvrière n'existe plus.
Éditions Plon, 224 pages, 79 francs.

COMPTE-RENDU DES ÉLUS LUTTE OUVRIÈRE-LIGUE COMMUNISTE RÉVOLUTIONNAIRE AU PARLEMENT EUROPÉEN

Le hasard des répartitions du temps de parole a fait que les députés LO-LCR ont pu s'exprimer sur des sujets allant du budget de l'Union européenne au transport de matières dangereuses, en passant par les restructurations d'entreprises, les statuts et droits des immigrés, la Banque centrale européenne, la pêche au Maroc ou le boycott de la viande bovine anglaise. Sept interventions, donc, en neuf minutes. A peine une minute pour les sujets où nous avons le plus à dire.

Dans le débat sur la proposition d'une rallonge budgétaire pour financer l'aide à la reconstruction du Kosovo, tout en affirmant qu'il fallait aider non seulement le Kosovo mais

aussi la Serbie, Chantal Cauquil a demandé que l'argent soit «pris sur le budget militaire des puissances responsables des bombardements». Elle a dénoncé le fait que «les arguments humanitaires servent surtout à dissimuler que les 500 millions destinés au Kosovo généreront du profit privé pour de grandes entreprises».

Dans son intervention sur le transport des matières dangereuses, Alain Krivine a souligné que la puissance des lobbies chimiques et nucléaires, les exigences du marché et l'acharnement contre les services publics étaient la règle au détriment des personnels comme des populations. Il a dénoncé les privatisations et la course au profit conduisant à «des catastrophes humaines, comme on vient de le voir en Grande-Bretagne».

A propos du renouvellement de l'accord de pêche liant le Maroc à l'Europe, il a d'abord apporté son soutien à la grève en cours dans les ports marocains et a aussi dénoncé une politique d'aide aux pays sous-développés qui n'a «permis jusqu'à présent que de maintenir des rapports néocoloniaux favorables aux pouvoirs en place et aux multinationales – dont Elf donne un exemple particulièrement éloquent». «Il n'est pas possible, a-t-il ajouté, d'ignorer encore une fois les droits du peuple sahraoui...»

Dans le débat sur la Banque centrale européenne, Armonie Bordes s'est élevée «contre la véritable déclaration de guerre contre les travailleurs» que constitue l'objectif déclaré des dirigeants de la Banque de «réduire les rigidités du marché de travail» ainsi que contre Renault-Nissan, Alstom, Michelin, Rhône-Poulenc et Hoechst-Marion-Roussel qui suppriment des milliers d'emplois en ce moment même. Dans son intervention sur l'affaire de l'embargo de la viande de bœuf anglais, elle a dénoncé l'hypocrisie du débat où de justes arguments sanitaires, comme le principe de précaution, «servent surtout de munition dans la guerre commerciale».



Le Parlement européen, un gigantesque moulin à paroles où l'on ignore totalement les droits des travailleurs.

MAOUS GAMMA

Par-delà cette variété de sujets, nous avons cherché à parler du problème le plus brûlant du monde du travail : le chômage. Un seul des vingt-quatre débats de la session y était consacré. Il avait été mis à l'ordre du jour à la suite de l'affaire Michelin. De façon significative, ce débat prévu au départ sur «la restructuration des entreprises et notamment dans la société Michelin» s'était transformé en discussion sur «la restructuration des entreprises face à la mondialisation».

A une délégation de travailleurs de Michelin, présents dans les tribunes du public, le président de séance a rappelé avec insistance qu'ils n'avaient pas le droit d'intervenir dans le débat. Celui-ci s'est déroulé devant une salle clairsemée. Les ouvriers de Michelin ont pu entendre, assaisonnée de quelques phrases compatissantes à leur égard, une succession d'interventions vantant la compétitivité des entreprises, justifiant les restructurations et les licenciements. Ils ont pu constater que le langage tenu par la plupart de ces «élus du peuple» ne diffère guère de celui de leur patron.

Francis Würtz, le président du groupe Gauche unitaire, était un des rares, avec Arlette Laguiller, à dénoncer les licenciements et les plans de suppressions d'emplois dans les grandes entreprises. Malheureusement il s'en est tenu à la demande d'un «moratoire sus-

pensif» et à la proposition de lois «ouvrant la possibilité, pour les représentants des salariés et, le cas échéant, pour les tribunaux, d'examiner la cause des licenciements économiques», ce qui ne protégerait pas les travailleurs des licenciements. Si nous sommes entièrement d'accord avec la dénonciation de la «décision brutale» de Michelin, il n'en va pas de même pour cette proposition avancée par l'orateur.

L'événement ne se passe cependant pas toujours dans l'hémicycle. Schweitzer, PDG de Renault, venu tenir une conférence, a eu la mauvaise surprise, dans l'atmosphère si consensuelle du lieu, de se faire vigoureusement interpellé par Arlette Laguiller. Elle lui a demandé des comptes sur les suppressions d'emplois passées et présentes de l'entreprise. Cela ne suffira certes pas à le faire reculer : mais autant que lui et ses semblables sachent que la voix et les revendications des travailleurs se font désormais entendre aussi dans ce Parlement européen, habitué à des discussions entre gens qui, même lorsqu'ils se livrent à des joutes oratoires, défendent les intérêts du patronat.

PS : Les interventions que, faute de place, nous ne publions pas ici, le seront dans un bulletin des élus LO/LCR à paraître prochainement.

LES RESTRUCTURATIONS DES ENTREPRISES Intervention d'Arlette Laguiller en assemblée plénière, le mercredi 26 octobre 1999

Je tiens à m'élever dans ce débat contre la scandaleuse décision de Michelin de procéder à 7 500 licenciements alors que ses profits sont élevés. Et je suis tout autant révoltée par les plans de suppression d'emplois prévus par Renault-Nissan, par Alstom, par Rhône-Poulenc et Hoechst-Marion-Roussel et bien d'autres entreprises. Elles ont toutes en commun de faire des bénéfices considérables et de jeter quand même des travailleurs à la rue ou de supprimer des emplois, ce qui a des conséquences presque aussi graves, car un emploi supprimé, c'est un chômeur de plus. Les entreprises qui agissent ainsi, leurs patrons, leurs gros actionnaires, sont les principaux responsables de la gravité du chômage et de la misère matérielle voire morale qu'il engendre.

Pour notre part, nous sommes pour l'interdiction des licenciements dans toutes les entreprises qui font du profit, sous peine de réquisition. Favoriser l'enrichissement d'une poignée de gros actionnaires en poussant des dizaines de milliers de femmes et d'hommes vers le chômage et la pauvreté est une attitude criminelle, et je pèse mes mots. Les bénéfices des entreprises résultent du travail de tous, ils doivent être utilisés en priorité à maintenir les emplois existants et à en créer de nouveaux, en répartissant le travail sans diminuer les salaires.

A PROPOS DE LA CONFÉRENCE DE TAMPERE Intervention d'Alain Krivine - session plénière 25-29 octobre 1999

«Au-delà des bonnes paroles que je viens d'entendre, il est évident que la montagne Tampere a accouché d'une souris. La seule résolution adoptée a été de prendre la résolution d'adopter plus tard la résolution des problèmes posés.

Pourtant, il y a urgence. Pendant qu'à Tampere tous les Etats juraient de leur attachement aux droits de l'homme, le gouvernement belge, lui, renvoyait en Slovaquie, *manu militari* et

par charter, plusieurs dizaines de Tsiganes.

En France, à cause de changements de législation, près de 70 000 immigrés se retrouvent sans papiers, clandestins. A Saint-Denis, en région parisienne, 6 d'entre eux ont entamé une grève de la faim depuis 30 jours.

La question demeure : comment obliger les Etats membres à respecter les droits et la dignité des immigrés et des demandeurs d'asile : concrètement, le

droit de circuler librement, le droit de vote, le droit au regroupement familial, l'abolition de la double peine, la régularisation des sans-papiers, la fin de toutes les discriminations racistes. La démarche de Tampere est donc mauvaise.

Plutôt que d'harmoniser les lois répressives dans cette Europe-forteresse, instaurons à l'échelle communautaire de vrais statuts et de vrais droits pour les immigrés et les demandeurs d'asile.»